



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE 150^E ANNIVERSAIRE DU CANADA EN 2017

Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien

Le président

L'hon. Rob Moore, député

SEPTEMBRE 2012

41^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à :
Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

LE 150^E ANNIVERSAIRE DU CANADA EN 2017

**Rapport du Comité permanent du patrimoine
canadien**

Le président

L'hon. Rob Moore, député

SEPTEMBRE 2012

41^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

PRÉSIDENT

Hon. Rob Moore

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre Nantel

Scott Simms

MEMBRES

Scott Armstrong

Gordon Brown

Paul Calandra

Andrew Cash

Matthew Dubé

Parm Gill

Jim Hillyer

Rathika Sitsabaiesan

Terence Young

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Mark Adler

Mike Allen

Jay Aspin

Robert Aubin

Tyrone Benskin

Lysane Blanchette-Lamothe

Kelly Block

Marjolaine Boutin-Sweet

François Choquette

Joe Daniel

Mylène Freeman

Bryan Hayes

Randy Hoback

Ted Hsu

Ryan Leef

Chungsen Leung

Costas Menegakis

Phil McColeman

Joyce Murray

Tilly O'Neill Gordon

Brent Rathgeber

Blake Richards

Brad Trost

Justin Trudeau

Maurice Vellacott

Rodney Weston

Stephen Woodworth

Wai Young

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Christine Holke David

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Michael Dewing, analyste

Marion Ménard, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié le 150^e anniversaire du Canada en 2017 et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LE 150 ^e ANNIVERSAIRE DU CANADA EN 2017 CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat du Comité.....	1
1.2 Le rapport du Comité	2
CHAPITRE 2 : RÉUSSITES ET LEÇONS APPRISSES LORS DES CÉLÉBRATIONS ANTÉRIEURES.....	3
2.1 Le premier anniversaire de la Confédération (en 1868) et le 50 ^e anniversaire (en 1917)	3
2.2 Le jubilé de diamant de la Confédération (en 1927)	3
2.3 Le centenaire du Canada (en 1967)	4
2.4 Le 125 ^e anniversaire du Canada (en 1992)	5
2.5 Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.....	7
2.6 Commentaires de témoins sur les célébrations antérieures	8
2.6.1 Le centenaire du Canada (en 1967)	8
2.6.2 Le 125 ^e anniversaire du Canada (en 1992).....	11
2.6.3 Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 de Vancouver	13
2.7 Réussites et leçons apprises	15
CHAPITRE 3 : LES PRINCIPAUX ENJEUX SOULEVÉS PAR LES TÉMOINS.....	17
3.1 Les thèmes à développer pour le 150 ^e anniversaire du Canada.....	17
3.2 Le rôle des technologies de l'information et des télécommunications.....	22
3.3 Les attentes exprimées envers le gouvernement du Canada	24
3.4 La création d'une commission du 150 ^e anniversaire	28
3.5 La participation du secteur privé	31
3.6 Projets commémoratifs pour le 150 ^e anniversaire.....	32
3.6.1 Rénovation de monuments commémoratifs	32
3.6.2 Construction de nouveaux projets commémoratifs.....	34
3.6.3 Créer des projets culturels.....	35
CHAPITRE 4 : LA PARTICIPATION DU PUBLIC	37
CHAPITRE 5 : LA CONTRIBUTION DES MUSÉES À LA CÉLÉBRATION DU 150 ^E ANNIVERSAIRE	43
5.1 Introduction	43
5.2 Participation des musées à la célébration du 150 ^e anniversaire	43

5.3 Projets des musées pour le 150 ^e anniversaire.....	44
5.3 Encourager les gens à visiter les musées en 2017.....	46
5.4 Rôle possible du gouvernement fédéral.....	48
CHAPITRE 6: RECOMMANDATIONS DU COMITÉ.....	51
ANNEXE A.....	55
ANNEXE B : LISTE DES TÉMOINS.....	57
ANNEXE C : LISTE DES MÉMOIRES.....	61
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT.....	63

LE 150^e ANNIVERSAIRE DU CANADA EN 2017

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1 Mandat du Comité

L'année 2017 représente un jalon significatif dans l'histoire du Canada. C'est à ce moment que le Canada célébrera le 150^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (maintenant la *Loi constitutionnelle de 1867*), qui eut lieu le 1^{er} juillet 1867. En mars 2010, l'Institut d'administration publique du Canada et la firme MASS LBP ont tenu une conférence sur la question en tenant la *Conférence 150!Canada*. Plus de 300 délégués, fonctionnaires, chefs d'entreprises, universitaires et artistes, se sont réunis au Centre national des Arts à Ottawa pour réfléchir sur la forme que pourrait prendre cet anniversaire¹.

Pour contribuer aux discussions sur la façon de célébrer le 150^e anniversaire du Canada, le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes (le Comité) a adopté, le 27 septembre 2011, la motion suivante :

Que le Comité amorce une étude des célébrations du 150^e anniversaire du Canada et que, dans le cadre de cette étude, le Comité entende le témoignage du ministre du Patrimoine canadien et de divers intervenants provenant de tout le pays².

Lors de sa comparution devant le Comité, le 20 octobre 2011, l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, a déclaré que le 150^e anniversaire de la Confédération « devrait être une occasion de réfléchir à ce que le Canada a réalisé dans un temps relativement court. Ce sera aussi le moment de susciter un fort sentiment de fierté et d'appartenance parmi tous les Canadiens³ ». Il a demandé au Comité de « brasse[r] des idées et invite[r] des témoins à venir nous faire part de leur point de vue sur la façon dont le Parlement peut contribuer à un dialogue national sur les moyens d'en faire davantage à l'avenir⁴ ».

Le Comité a consacré des réunions à l'étude des célébrations du 150^e anniversaire jusqu'au 26 avril 2012. Il a tenu au total 18 réunions durant lesquelles il a entendu 54 groupes et personnes; en outre, il a reçu 15 mémoires.

1 IAPC et MASS LBP, *The Power of Public Imagination: Planning Canada's Sesquicentennial. Report of the 150!Canada Conference*, Ottawa, mars 2010, p. 7, <http://www.masslbp.com/download/150!CanadaFinalReportFR.pdf>. (consultation le 11 mai 2012)

2 *Procès-verbal*, réunion n^o 2, 41^e législature, 1^{re} session, 27 septembre 2011.

3 *Témoignages*, réunion n^o 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0855.

4 *Ibid.*

1.2 Le rapport du Comité

Dans le chapitre 2 du présent rapport, nous examinons les réussites et les leçons apprises lors de la planification de célébrations nationales antérieures, comme le centenaire de la Confédération en 1967, le 125^e anniversaire du Canada en 1992 et les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Après un regard sur leurs structures organisationnelles et leur délai de planification, nous présentons un résumé des commentaires des témoins sur ces célébrations.

Dans le chapitre 3, nous nous penchons sur les principaux sujets soulevés par les témoins, notamment sur les thèmes suggérés pour les célébrations du 150^e anniversaire, le rôle des technologies de l'information, le rôle du gouvernement du Canada, la création d'une commission pour organiser cet anniversaire, la participation du secteur privé et, enfin, les projets commémoratifs dans ce cadre. Dans le chapitre 4, nous étudions la participation publique. Dans le chapitre 5, nous examinons la contribution des musées aux célébrations de cet anniversaire et dans le chapitre 6, nous présentons en résumé les recommandations du Comité.

CHAPITRE 2 : RÉUSSITES ET LEÇONS APPRISSES LORS DES CÉLÉBRATIONS ANTÉRIEURES

2.1 Le premier anniversaire de la Confédération (en 1868) et le 50^e anniversaire (en 1917)

Le premier anniversaire de la Confédération en 1868 a fait l'objet d'une proclamation par le gouverneur général. À cette époque, la population du pays était de 3,5 millions d'habitants⁵. La célébration suivante a été celle du 50^e anniversaire, en 1917, et à cette occasion, le nouvel édifice du Centre sur la Colline du Parlement⁶ a été « dédié aux Pères de la Confédération et au courage des Canadiens qui avaient combattu dans la Grande Guerre, en Europe⁷ ». La population était alors de 8 millions⁸.

2.2 Le jubilé de diamant de la Confédération (en 1927)

À l'occasion du 60^e anniversaire de la Confédération, le Parlement a édicté la *Loi du jubilé de diamant de la Confédération, 1927*, qui constituait en corporation un Comité national dans le but de :

prendre et d'exécuter les arrangements nécessaires, en coopération avec les provinces et d'autres entités, afin d'assurer la célébration du soixantième anniversaire de la formation du Dominion du Canada, et d'administrer et de répartir une subvention de 250 000 \$^{9,10}.

Le Comité national a publié un livret où il suggérait aux comités locaux de tout le Canada d'organiser une cérémonie religieuse publique¹¹. Il a de plus organisé une célébration à Ottawa pendant laquelle la pierre angulaire de l'édifice de la Confédération fut posée et le carillon de la Tour de la Paix fut inauguré¹². Cette célébration a fait l'objet

5 Statistique Canada, *La population estimée du Canada, 1605 à aujourd'hui*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4151287-fra.htm> (consulté le 11 mai 2012).

6 L'édifice du Centre original a été détruit par un incendie en 1916.

7 Ministère du Patrimoine canadien, *Fête du Canada : Généralités*, <http://www.pch.gc.ca/pgm/ceem-cced/jfa-ha/canada-fra.cfm>. Consulté le 16 février 2012.

8 Statistique Canada, *La population estimée du Canada, 1605 à aujourd'hui*, *op. cit.*

9 L'équivalent de 3,3 millions en dollars de 2012.

10 Ministère du Patrimoine canadien, *Fête du Dominion : Origine et célébration spéciale*, <http://www.pch.gc.ca/pgm/ceem-cced/jfa-ha/dominion-fra.cfm> (consulté le 16 février 2012).

11 *Ibid.*

12 Ministère du Patrimoine canadien, *Fête du Canada : Généralités*, *op. cit.*

de la première radiodiffusion de l'histoire canadienne¹³. En 1927, la population du pays s'élevait à 9,6 millions d'habitants¹⁴.

2.3 Le centenaire du Canada (en 1967)

Les préparatifs officiels de la célébration du centenaire de la Confédération s'amorcent dès 1959, lorsque le premier ministre d'alors, John G. Diefenbaker, annonce le début de la planification de l'événement. En 1961, le Parlement adopte la *Loi nationale sur le centenaire* (la *Loi*), qui crée une structure administrative pour le programme du gouvernement fédéral. En 1963, on change le nom de la *Loi* à celui de *Loi sur le centenaire de la Confédération canadienne* et on la modifie pour créer la Commission du centenaire.

La Commission du centenaire a comme mandat de promouvoir l'intérêt envers le centenaire et de planifier des programmes et des projets reliés à l'importance historique de l'événement. À ces fins, elle établit un programme national pour assurer la participation des Canadiens et présenter une programmation qui rejoindrait le plus grand nombre possible de Canadiens¹⁵. En 1967, le Canada compte 20,4 millions d'habitants¹⁶.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, la Commission du centenaire reçoit l'aide d'un Comité national regroupant des ministres fédéraux et provinciaux responsables du centenaire, et d'une Conférence nationale composée du Secrétariat d'État du Canada et de 60 personnes nommées par ce dernier. Chaque province a son organisation pour le centenaire. La Commission du centenaire travaille de concert avec l'organisation responsable d'Expo 67, exposition universelle qui se tenait à Montréal¹⁷.

En 1964, le gouvernement fédéral a affecté une somme d'environ 100 millions de dollars (près de 743,6 millions en dollars de 2012) à des projets reliés au centenaire, notamment la construction de la Bibliothèque et Archives nationales et du Centre national des Arts. Cette somme inclut celle de 25 millions (185,9 millions en dollars de 2012) pour le Programme de subventions du centenaire, qui devait financer les projets dont l'effet est d'une importance durable. En 1967, plus de 2 000 projets sont déjà achevés. En 1965, la Commission lance le symbole du centenaire, une feuille d'érable stylisée, et encourage la population à l'utiliser à son gré¹⁸.

13 CBC/Radio-Canada, *Les premières années 1920-1939*, <http://cbc-radiocanada.ca/histoire/index.shtml>. Consulté le 16 février 2012.

14 Statistique Canada, *La population estimée du Canada, 1605 à aujourd'hui*, op. cit.

15 Bibliothèque et Archives Canada, *Centennial Commission fonds*, http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=312&rec_nbr_list=20493,20490,82477,8734,8630,15538,10917,312,3946642,155579. Consulté le 17 février 2012.

16 Statistique Canada, *La population estimée du Canada, 1605 à aujourd'hui*, op. cit.

17 Bibliothèque et Archives Canada, « Centennial Commission fonds » op. cit.

18 Helen Davies, *The Politics of Participation: Learning from Canada's Centennial Year*, MASS LBP et Helen Davies, Toronto, 2010, p. 48-52, www.masslbp.com/download/davies.pdf. (en anglais).

L'année du centenaire est lancée à minuit, le 31 décembre 1966 lors d'une cérémonie à laquelle prennent part le premier ministre Lester B. Pearson, la secrétaire d'État Judy LaMarsh et le chef de l'Opposition officielle John G. Diefenbaker, et pendant laquelle est allumée pour la première fois la flamme du centenaire, sur la Colline du Parlement¹⁹.

La Commission du centenaire met sur pied un programme de voyages-échanges pour jeunes, qui a permis à 12 000 jeunes de visiter une province ou un territoire autre que le leur, ainsi qu'un programme d'athlétisme du centenaire, destiné aux écoliers.

La Commission a commandité deux expositions itinérantes : le Train de la Confédération, qui s'est rendu dans 63 collectivités, et les huit caravanes de la Confédération, qui sont allées dans 655 collectivités. Un total de neuf millions de personnes ont eu la joie de les visiter.

De plus, Festival Canada, organisme semi-autonome, a commandité des tournées pancanadiennes de compagnies nationales et internationales. Il y a eu des tournées par le Carrousel de la GRC et un tattoo militaire du ministère de la Défense. La Galerie nationale du Canada a offert un programme d'arts visuels. Des canots voyageurs ont quitté Rocky Mountain House en Alberta pour se rendre à Montréal. L'Office national du film (ONF) a produit des films et des émissions de télévision. Enfin, elle a mis en place un programme de publications²⁰.

Parallèlement au programme officiel, de nombreux événements ont lieu, comme des défilés et des fêtes locales, et la première course annuelle de baignoires, à Nanaimo, en Colombie-Britannique²¹.

La Commission du centenaire a dépensé au total 85,6 millions de dollars (560,7 millions en dollars de 2012) pour des programmes et des projets d'importance nationale (comme le Train et les caravanes de la Confédération) et en subventions accordées aux provinces pour des projets de nature durable²².

2.4 Le 125^e anniversaire du Canada (en 1992)

La préparation du 125^e anniversaire de la Confédération a commencé officiellement en 1989. Dans le discours du Trône du 3 avril, il est dit que le gouvernement a « invité les dix provinces et les deux territoires à participer à la planification des activités qui marqueront le 125^e anniversaire du Canada en 1992²³ ». En mai 1989, le premier ministre

19 Robert Bothwell, *Centenaire, L'Encyclopédie canadienne*, Fondation Historica du Canada, 2012, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/centenaire>. Consulté le 11 mai 2012.

20 Helen Davies, *The Politics of Participation: Learning from Canada's Centennial Year*, op. cit., p.53-55, (en anglais).

21 Robert Bothwell, *Centenaire, L'Encyclopédie canadienne*, Fondation Historica du Canada, op. cit.

22 Helen Davies, *The Politics of Participation: Learning from Canada's Centennial Year*, op. cit., Annexe A, (en anglais).

23 Sénat, *Journaux*, 2^e session, 34^e législature, le 3 avril 1989, p. 11.

Brian Mulroney nomme le secrétaire d'État ministre responsable de Canada 125. En octobre, le secrétaire d'État et le président de la Commission de la capitale nationale (CCN) organisent une conférence consultative nationale à laquelle assistent 400 personnes²⁴.

Mars 1991 marque la fondation de la Société civile à but non lucratif Canada 125. Co-présidée par Frank W. King et Claude Dupras, la Société poursuit les buts suivants :

- déterminer les thèmes et les approches de la Société;
- stimuler les initiatives des gouvernements, des sociétés et du secteur bénévole, sur une échelle nationale/régionale, en encourageant en particulier un engagement d'ordre financier;
- donner une direction et coordonner les efforts de soutien à la Société;
- organiser, développer et diriger un système de communications complet pour la Société, mettant l'accent sur les réussites canadiennes et encourageant un sentiment de fierté dans nos réalisations; et
- établir des liens entre la Société et les autres célébrations de 1992²⁵.

Les premières réunions du conseil d'administration de Canada 125 se tiennent en août 1991. Le financement officiellement promis par le gouvernement fédéral est reçu en octobre 1991 : le gouvernement verse 50 millions de dollars (73,9 millions en dollars de 2012) à la Société, qui en dépense 44 millions (65 millions en dollars de 2012), environ 10 % de moins²⁶. En 1992, la population du Canada s'élève à 28,4 millions de personnes²⁷.

Entre mars 1991 et la fin de 1992, le conseil d'administration étudie quelque 850 propositions de projets nationaux; il approuve le financement de 50 projets nationaux et donne son aval à 125 autres. Parmi les premiers, on retrouve une fête nationale du bon voisinage, l'inauguration du Monument au maintien de la paix, à Ottawa, et de 450 parcs de la paix à la grandeur du pays, ainsi que le début de la construction du sentier Transcanadien. De plus, les ministères et organismes fédéraux parrainent 2 500 projets et 22 000 activités se tiennent à l'échelle locale²⁸.

À cause du court délai, les commandites des entreprises privées ne sont pas à la hauteur des espoirs de la Société. Au lieu des 15 millions de dollars prévus (22,2 millions

24 *Canada 125 Corporation Unveils the First Phase of its Programming: Background*, Communiqué de presse, Société Canada 125, Ottawa, 12 décembre 1991. (en anglais)

25 *Les Canadiens ont parlé haut et fort! Rapport de la Société Canada 125*, Société Canada 125, 1993, p. 63.

26 *Ibid.*, p. 15-16.

27 Statistique Canada, *La population estimée du Canada, 1605 à aujourd'hui*, op. cit.

28 *Les Canadiens ont parlé haut et fort! Rapport de la Société Canada 125*, Société Canada 125, p. 16-27.

en dollars de 2012), elle ne reçoit que 9,7 millions (14,3 millions en dollars de 2012) en argent, en biens et services et en valeur promotionnelle²⁹.

2.5 Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

C'est en 1998 que s'amorce la planification des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, en fait, dès que le Comité olympique canadien a choisi Vancouver pour représenter la candidature du Canada pour les Jeux d'hiver de 2010. C'est en 2003 que le Comité international olympique désigne Vancouver comme ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

En 2004, un protocole d'entente est signé avec les chefs et les Conseils des Nations Lil'wat, Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, sur les territoires traditionnels de qui les jeux allaient se tenir. De plus, les travaux s'amorcent au Centre des congrès et des expositions de Vancouver.

Le sigle officiel des Jeux d'hiver 2010 est dévoilé en 2005 et celui des Jeux paralympiques, l'année suivante. Le recrutement des bénévoles débute en 2008 et la première des trois Olympiades culturelles annuelles se tient à cette même époque. Pendant l'hiver 2008-2009, ce sont les épreuves préparatoires officielles et à l'automne, le Relais de la flamme des Jeux olympiques commence.

Les Jeux olympiques d'hiver 2010 de Vancouver se tiennent du 12 au 28 février 2010, le Relais de la flamme des Jeux paralympiques 2010 se fait en mars et les Jeux paralympiques ont lieu du 12 au 21 mars³⁰.

Le gouvernement fédéral verse 1,25 milliard de dollars (1,31 milliard en dollars de 2012) pour des projets ponctuels reliés aux Jeux olympiques d'hiver 2010 de Vancouver. Les investissements visent à assurer la sécurité aux Jeux, à laisser des éléments commémoratifs et à assurer que les histoires de réussites canadiennes atteignent un auditoire international. Ces investissements se répartissent ainsi :

- des dépenses en immobilisations dans les projets d'infrastructures liés aux sites;
- un Fonds de dotation des Jeux pour s'assurer que les installations sportives et les programmes sportifs continuent à servir bien au-delà des Jeux;
- des contributions aux coûts d'exploitation aux Jeux paralympiques d'hiver;

29 *Ibid.*, p. 53.

30 Gouvernement du Canada, *Chronologie, Des jeux pour tout le Canada*, <http://www.canada2010.gc.ca/101/tmln/010101-fra.cfm>. Consulté le 11 mai 2012.

- un soutien au Programme des sites des célébrations, à la cérémonie d'ouverture, aux Relais de la flamme, au plan de la Commission canadienne du tourisme pour la promotion du Canada à l'international, au Pavillon du Canada, aux langues officielles, à la participation autochtone aux Jeux, et à l'Olympiade culturelle; et
- des services fédéraux essentiels, notamment dans les services liés à la sécurité³¹.

2.6 Commentaires de témoins sur les célébrations antérieures

2.6.1 Le centenaire du Canada (en 1967)

Les témoins tendent à axer leurs commentaires sur les célébrations du centenaire de 1967 autour de trois sujets principaux : l'organisation, les éléments commémoratifs et les souvenirs.

Au sujet de l'organisation, des témoins ont souligné le rôle central qu'a joué la Commission du centenaire à élaborer des thèmes unificateurs et à encourager la participation de la population. Selon Helen Davies, auteure d'une étude sur le centenaire, « [...] les organisateurs du centenaire ont tâché de promouvoir l'image d'un pays fort et uni pendant une période de changements sociaux. Ils ont aussi réussi à créer un espace de dialogue et la prise en compte des différences³² ». Elle a poursuivi : « [...] la commission du centenaire, en collaboration avec les administrations provinciales, territoriales et municipales, a joué un rôle important dans l'établissement du cadre³³ ».

Quant aux thèmes des célébrations, M^{me} Davies affirme que les organisateurs savaient bien que celles-ci « [...] ne devaient pas être axées uniquement sur le passé ou l'acte politique que fut la Confédération. Il fallait s'orienter vers un nouvel avenir³⁴ ». Et elle a ajouté : « Au lieu d'imposer une conception unique du contenu et des modalités de la célébration et de la commémoration, les organisateurs ont appuyé toute une série de perspectives. » Et enfin, « [...] la Commission du centenaire demandait une seule chose aux Canadiens: participer et faire quelque chose pour souligner le centenaire³⁵ ».

M^{me} Davies a fait remarquer aussi que les organisateurs « [...] [se sont] efforcé[s] de faire participer les représentants provinciaux et de discuter avec eux de ce qui pourrait être fait dans les territoires et les provinces pour le centenaire³⁶ ». Selon cette chercheuse, il y a un certain nombre de leçons à tirer de l'organisation des célébrations du centenaire :

31 Gouvernement du Canada, *Investissements du Canada, Des jeux pour tout le Canada*, <http://www.canada2010.gc.ca/invsts/index-fra.cfm>. Consulté le 11 mai 2012.

32 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0915.

33 *Ibid.*, 0940.

34 *Ibid.*, 0915.

35 *Ibid.*

36 *Ibid.*, 1025.

Un processus inclusif de planification qui s'appuie sur un cadre national et intègre la créativité d'acteurs non gouvernementaux, un effort authentique visant à appuyer et à concilier de nombreux intérêts et la volonté de soutenir les activités locales, voilà des leçons du centenaire.

En s'abstenant de trop déterminer les activités à l'avance, les organisateurs du centenaire ont trouvé une voie qui, bien souvent, a permis de renforcer les relations existantes et d'en créer de nouvelles. Les Canadiens ont pris le temps de célébrer leur histoire personnelle et collective, brossant le tableau d'un pays dynamique, plein de vitalité, qui entre dans sa maturité³⁷.

Le Comité a été heureux d'entendre le témoignage d'un acteur directement engagé dans ces célébrations, Peter Aykroyd, alors directeur des relations publiques auprès de la Commission du centenaire et auteur du livre *The Anniversary Compulsion: Canada's Centennial Celebrations, a Model Mega-Anniversary*. M. Aykroyd a énoncé dix principes, qu'il appelle « axiématique des anniversaires », pour guider les planificateurs d'anniversaires à venir. Cette axiématique, qu'il a recommandé au Comité³⁸, est reproduite en annexe au présent rapport. M. Aykroyd a également souligné l'importance que les planificateurs effectuent une analyse soignée des changements que le Canada a subis depuis 1967³⁹.

Un autre témoin qui a parlé du centenaire, le consultant William Thorsell, a déclaré que le centenaire « [...] fut un mélange ardent de projets ascendants et descendants [...] »⁴⁰. Dans le même ordre d'idées, Peter MacLeod, directeur de la firme-conseil MASS LBP, a affirmé ceci :

Pour les Canadiens en 1967, cela importait peu si votre façon de célébrer était de bâtir une plateforme pour OVNI à St. Paul, en Alberta — au cas où — d'organiser une course de baignoires à Nanaimo, en Colombie-Britannique, de lancer un festival caribéen à Toronto ou d'organiser une reconstitution historique à l'Î.-P.-É. L'important était que les gens prennent des initiatives. Ils se laissaient aller spontanément, dans la joie, à concocter leur propre centenaire partout au pays. Et le gouvernement les a encouragés de façons très intéressantes⁴¹.

Le second sujet principal soulevé par les témoins portait sur les éléments commémoratifs du centenaire. Comme l'a exprimé le ministre Moore : « si on demandait à la plupart des gens une réponse rapide concernant ce que 1967 nous a légué, ils montreront surtout l'infrastructure matérielle. On n'a pas à aller très loin dans le pays pour trouver une patinoire du centenaire, un parc du centenaire, un pont du centenaire, un

37 *Ibid.*, 0920.

38 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0855.

39 *Ibid.*, 0955.

40 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0900.

41 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0900.

secteur riverain du centenaire, etc.⁴² ». Pour citer M^{me} Price, présidente et chef de la direction chez Luminato, Festival des arts et de la créativité de Toronto :

Nous savons que le centenaire du Canada, en 1967, a eu un effet monumental. Il a donné un élan fantastique aux investissements dans ce que sont devenues de grandes constructions culturelles partout au pays — des installations. Elles étaient plus que nécessaires⁴³.

Kirstin Evenden, vice-présidente de l'Association des musées, a souligné le fait que bon nombre de musées ont été construits dans le cadre des célébrations de 1967 :

[...] des centaines de musées ont vu le jour dans nos villes, grandes et petites. De nouveaux établissements d'importance ont ouvert leurs portes un peu partout au pays, tels que le Musée de la Nouvelle-Écosse, le Centre des sciences de l'Ontario, le Musée du Manitoba et bien d'autres. De petits musées locaux ont aussi été créés et continuent de transmettre un héritage durable⁴⁴.

En parallèle aux nombreux projets d'infrastructure locaux, il y a des projets nationaux particulièrement importants, dont le Centre national des Arts, raconte M. Thorsell⁴⁵. M. Caron, bibliothécaire et archiviste à la Bibliothèque et Archives Canada, a fait observer au Comité qu'un nouvel édifice a été inauguré pour loger la Bibliothèque nationale du Canada⁴⁶. Et Denise Amyot, présidente-directrice générale de la Société des musées de sciences et technologie du Canada, de mentionner que le Musée des sciences et de la technologie a été ouvert en 1967⁴⁷.

Patrick Hadsipantelis, vice-président, Marketing et communications à la Monnaie royale canadienne, a rappelé au Comité un autre élément commémoratif :

[...] on pourrait avancer que le premier véritable programme a été celui des pièces de circulation commémoratives émises pour souligner le centenaire du Canada, en 1967. Chaque valeur nominale a reçu, à l'occasion de ce programme, une nouvelle image animalière iconique créée par le légendaire artiste canadien Alex Colville. Plus de 600 millions de pièces présentant de nouveaux motifs exclusifs en l'honneur du centenaire du Canada ont été mises en circulation et collectionnées avec enthousiasme par des millions de Canadiennes et de Canadiens.

D'ailleurs, une étude sur l'opinion publique indique que le centenaire du Canada a été l'une des célébrations nationales les plus chères aux yeux de ses habitants et que nos pièces constituent l'un des legs qui ont le plus marqué les Canadiens dans le cadre de cet événement⁴⁸.

42 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0920

43 *Témoignages*, réunion n° 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 0905.

44 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1110.

45 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0900.

46 *Témoignages*, réunion n° 17, 41^e législature, 1^{re} session, 6 décembre 2011, 0855.

47 *Témoignages*, réunion n° 22, 41^e législature, 1^{re} session, 14 février 2012, 1145.

48 *Témoignages*, réunion n° 19, 41^e législature, 1^{re} session, 31 janvier 2012, 1155.

Les célébrations du centenaire, tout comme Expo 67, ont eu d'autres effets durables, même s'ils sont moins tangibles. En effet, selon le ministre Moore, les célébrations du centenaire ont inspiré « de la fierté et [un] sentiment d'identité⁴⁹ ». De plus, André Picard, vice-président, Affaires publiques et corporatives du Groupe Juste pour rire, a déclaré que :

La tenue de l'exposition universelle et la célébration de notre centenaire ont eu pour effet d'ouvrir les yeux des Canadiens sur leur immense capacité et sur les occasions de réussite au Canada et à l'étranger. Elles ont inspiré toute une génération d'entrepreneurs, notamment dans le domaine des arts. C'était, en quelque sorte, la renaissance du Canada⁵⁰.

Le troisième sujet principal des témoignages sur le centenaire est celui des souvenirs. Keith Neuman, vice-président de groupe, Affaires publiques, *Environics Research Group Ltd.*, a parlé du sondage effectué par *Environics* sur les souvenirs que gardent les Canadiens de 1967 :

[...] beaucoup de Canadiens ont des souvenirs très beaux et très vivaces de 1967 et des célébrations du centenaire. Environ le tiers se rappellent directement les faits... un autre quart se souvient d'en avoir entendu parler⁵¹.

M. Neuman a précisé ainsi les résultats du sondage :

[...] nous avons demandé aux gens qui se souvenaient quels sentiments faisaient remonter le centenaire ou Expo 67. Avez-vous encore ces sentiments? Tous les sentiments étaient très positifs: fierté, fierté nationale, bonheur, enthousiasme. Il y avait très peu de réactions négatives. Il est frappant que, après toutes les années qui ont passé, des gens qui étaient parfois de jeunes enfants conservent un souvenir affectif vivace. Il est possible que le lien émotif soit ce qu'il y a de plus important⁵².

Sur un plan anecdotique, bon nombre de témoins ont conté au Comité leurs souvenirs personnels de 1967, notamment André Picard du Groupe Juste pour rire; William Thorsell; Andrea Shaw, fondatrice et associée directrice du Twentyten Group; Stuart Murray, président et chef de la direction du Musée canadien des droits de la personne; Claude Joli-Cœur, commissaire adjoint de l'Office national du film du Canada.

2.6.2 Le 125^e anniversaire du Canada (en 1992)

Paul LaBarge, président du sentier Transcanadien, alors secrétaire de Canada 125, a décrit ainsi les célébrations du 125^e anniversaire du Canada :

Canada 125 était l'entité créée par le gouvernement fédéral du Canada pour les célébrations du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne. Une diversité

49 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0855.

50 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session,, 1^{er} novembre 2011, 0940.

51 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0900.

52 *Ibid.*

d'événements et de projets ont été réalisés, mais les plus réussis ont réuni les Canadiens à titre de participants, et non comme simples spectateurs.

Donc, la réussite de Canada 125 tient à des événements dont l'initiative appartenait aux Canadiens et que Canada 125 n'a fait que faciliter⁵³.

Et il a ajouté :

... que l'événement planifié par Canada 125 qui a été le plus populaire est ce que l'on appelait le « block party ». (...) Canada 125, pour cette occasion, a conçu un seau, littéralement, qui contenait des banderoles, des logos, des drapeaux, des idées — des initiatives pour une fête. Ces fêtes se sont déroulées partout le même jour, le 1^{er} juillet 1992, et le succès a été énorme⁵⁴.

Russell Mills, président du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale, a décrit comment la CCN a dirigé les célébrations dans la région de la capitale nationale : elle « a coordonné les efforts, regroupant les musées nationaux et les institutions, pour mettre sur pied 125 jours d'activités [...]»⁵⁵. M. Hadsipantelis, de la Monnaie royale canadienne, a mentionné les efforts de la Monnaie pour inciter la population à participer en organisant un concours national visant à créer douze nouvelles pièces commémoratives, soit une pour chaque province et territoire d'alors⁵⁶. De plus, c'est à titre de legs du 125^e anniversaire du Canada que le projet du sentier Transcanadien a été lancé : amorcé en 1992, il est maintenant achevé à près de 75 %⁵⁷.

Au contraire des célébrations du centenaire, toutefois, celles du 125^e anniversaire ont été planifiées en très peu de temps. Selon M. LaBarge, « [...] Canada 125 a été mené comme un exercice d'alerte-incendie maximale. Le travail n'a commencé que quelques mois avant l'année même et, de ce fait, dès le départ, cela a été une course de rattrapage⁵⁸ ». Mais, dit-il, elles ont laissé peu d'éléments commémoratifs : « [L]es manifestations ont été très bien fréquentées, mais ce n'était que l'espace d'un jour. Elles n'avaient pas de résidu. C'était comme une grenade aveuglante: elle laissait derrière elle un peu de cendres et c'était tout⁵⁹ ». Colin Jackson, président d'imagiNation 150 (Calgary), a également affirmé qu'« on en a fait si peu de cas », du 125^e anniversaire⁶⁰.

53 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 0905.

54 *Ibid.*, 1035.

55 *Témoignages*, réunion n° 19, 41^e législature, 1^{re} session, 31 janvier 2012, 1205.

56 *Ibid.*, 1155.

57 *Ibid.*, 0905-0910.

58 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 1035.

59 *Ibid.*

60 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0930.

2.6.3 Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 de Vancouver

Les témoins qui ont parlé des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010 de Vancouver les ont qualifiés de bien organisés et de grande réussite. Pour citer le ministre Moore :

[...] les Jeux olympiques de 2010 étaient aussi un événement très spécial. Il y a eu de grandes victoires en 2010 dans le domaine des sports, de la culture et aussi sur le plan des langues officielles. L'engagement des Autochtones a été sans pareil lors d'un événement aussi important. C'était à un niveau supérieur à ce qui avait existé en 1988 ou en 1976. À mon avis, ce serait à cet égard une référence pour ce type d'événements⁶¹.

M^{me} Shaw, du Twentyten Group, a travaillé pendant dix ans au sein du Comité organisateur de Vancouver. Elle affirme que le succès repose sur une vision claire et à long terme, et sur un plan stratégique qui définit les éléments nécessaires pour réaliser la vision⁶². Au sujet de la planification du Relais de la flamme olympique, elle déclare :

La planification du parcours de la flamme et de la mobilisation du pays s'est faite au moyen de groupes de réflexion. Nous nous sommes adressés à tous les groupes intéressés. Depuis le tourisme jusqu'aux Autochtones et aux athlètes, nous avons demandé à des Canadiens de toutes les régions quel aspect devrait prendre le parcours. Nous avons considéré des dimensions comme celle de l'inclusivité, bref, toutes les dimensions. Nous savions que, pour que cette activité soit assez attrayante pour mobiliser les Canadiens, nous devons retrouver les racines mêmes du Canada. Il fallait aller dans les municipalités et les petites localités; nous devons obtenir la participation de tous les ordres de gouvernement, municipal, provincial et fédéral. Nous devons mobiliser le pays à tous les niveaux et dans tout le territoire. Voilà comment la planification s'est passée. Il a fallu six ans pour préparer le parcours et être en mesure d'appliquer le plan de façon impeccable⁶³.

M^{me} Shaw a également mentionné la grande capacité du Comité à attirer des partenaires privés et publics pour les Jeux olympiques de Vancouver et à recueillir 765 millions de dollars (802 millions en dollars de 2012) en partenariats privés. « [Nous l'avons fait] en créant des partenariats stratégiques. Nous avons conclu des partenariats avec des entreprises qui avaient une conception et des valeurs semblables aux nôtres⁶⁴, » dit-elle.

M. Thorsell est d'accord que la vision stratégique a été déterminante pour le succès de ces Jeux et il souligne que ces derniers ont constitué

[...] un exemple de vision stratégique que les responsables ont maintenue dans des limites étroites et qu'ils ont mise en œuvre de façon à ce que tout contribue au même

61 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0950.

62 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 Octobre 2011, 0850-0855.

63 *Ibid.*, 0855.

64 *Ibid.*, 0900.

sens de participation. Cela s'est fait dans tout le pays et avec tous les groupes, comme en témoignent la participation des Premières Nations et tout le reste⁶⁵.

M. Picard du Groupe Juste pour rire a soutenu que les Jeux de Vancouver se sont caractérisés par l'engagement et la participation à l'échelle nationale et qu'ils constituent « un exemple à suivre quant à l'information graduelle des citoyens, à la conception des célébrations et à leur mise en œuvre ». Il précise sa pensée :

Le Relais de la flamme a allumé l'esprit olympique dans toutes les régions du pays et a permis aux citoyens canadiens de s'approprier cet événement excitant. Grâce à l'Olympiade culturelle et aux pavillons des provinces, les Jeux olympiques ont mis en vedette le peuple canadien dans ce qu'il a de plus beau, malgré les différences. Ils ont créé une expérience pancanadienne qui a charmé les visiteurs et qui a inspiré les citoyens d'un océan à l'autre.

Les jeux de 2010 ont laissé en héritage des installations à la fine pointe de la technologie, mais, encore plus important, un sentiment d'appartenance et une fierté qui ont rassemblé notre peuple et lui ont donné le sentiment que tout était encore possible⁶⁶.

M^{me} Price, de Luminato, Festival des arts et de la créativité de Toronto, a aussi mentionné l'importance des activités culturelles qui ont accompagné les Jeux de 2010 et a défini un grand nombre d'éléments qui ont fortement contribué à leur succès :

Tout d'abord, il y avait un organisme central chargé de l'organisation. À notre avis, pour la coordination des activités, il était très important de nommer un organisme respecté et considéré légitime dans les secteurs. L'événement avait un caractère national, et il devra évidemment en être de même pour la nouvelle fête. Vancouver était au centre de l'attention, mais le Relais de la flamme olympique et les activités dans la collectivité qui ont suivi ont fait en sorte que ce soit une vraie célébration nationale. Comment pouvons-nous promouvoir des célébrations similaires à l'échelle régionale et également des échanges régionaux?

De plus, il y a les préparatifs. Il faut des années pour créer et préparer des produits culturels d'envergure internationale⁶⁷.

En ce qui a trait à la participation des Autochtones, Clément Chartier, président du Ralliement national des Métis, a loué les efforts accomplis pour intégrer les Autochtones, notamment à la cérémonie d'ouverture⁶⁸. Peter Dinsdale, directeur des opérations à l'Assemblée des Premières Nations, a corroboré en ces termes :

Lorsque les gens pensent aux Jeux olympiques de 2010, ils se souviennent de la participation des Premières Nations, des Métis et des Inuits à ces célébrations. Je pense qu'il n'a jamais été déclaré explicitement que les dirigeants de ces quatre nations hôtes seraient traités comme des chefs d'État, que nous aurions ces célébrations majeures et

65 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 1040.

66 *Témoignages*, réunion n° 9, 41^e législature, 1^{re} session, 1^{er} novembre 2011, 0945.

67 *Témoignages*, réunion n° 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 0905.

68 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0910.

ces dialogues — comme le programme des porteurs de torche autochtones, le fonds patrimonial ou toutes ces autres choses.

L'héritage a été le dialogue. L'héritage a été la forte visibilité de ces dirigeants lors des Jeux, ainsi que le degré de collaboration⁶⁹.

2.7 Réussites et leçons apprises

Les célébrations du centenaire de 1967 ont profité d'une forte structure organisationnelle et la planification s'est amorcée des années à l'avance. Ces célébrations ont laissé en héritage des infrastructures et des souvenirs impérissables. Certains de ces derniers sont liés à Expo 67, qui n'était pas une activité du centenaire en soi, mais qui a coïncidé avec cet anniversaire. Le Train et les caravanes de la Confédération ont remporté un vif succès et ont laissé d'excellents souvenirs.

Les célébrations du 125^e anniversaire de 1992, quant à elles, ont été planifiées à courte échéance. Malgré la tenue d'un grand nombre d'activités locales, il est resté peu d'éléments commémoratifs, à l'exception du Monument au maintien de la paix et des 450 parcs de la paix et du sentier Transcanadien.

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 de Vancouver ont profité d'une organisation rigoureuse et la planification s'est faite sur plusieurs années. Les témoins ont loué les Jeux pour leur esprit d'inclusion et leurs activités passionnantes.

En résumé, les témoins qui ont fait des commentaires sur le centenaire en 1967, le 125^e anniversaire en 1992 et les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 ont relevé un certain nombre de leçons à tirer pour assurer le succès d'une célébration :

- Amorcer les préparatifs longtemps avant les célébrations;
- Créer un comité organisateur et lui donner un mandat clair;
- Avoir une vision définie avec précision de ce qu'on tente de réaliser par les célébrations;
- Élaborer un plan stratégique pour réaliser cette vision;
- Avoir un processus de planification inclusif qui prévoit la consultation des intervenants et d'autres ordres de gouvernements; et
- Encourager la participation de divers groupes.

69 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 1005.

CHAPITRE 3 : LES PRINCIPAUX ENJEUX SOULEVÉS PAR LES TÉMOINS

Dans le cadre de l'étude du Comité, des témoins ont proposé une variété de thèmes à développer pour souligner le 150^e anniversaire du Canada. Certains voient dans cet événement un moment d'arrêt pour se remémorer les faits saillants de notre histoire, tant à l'échelle locale que nationale. Pour d'autres, il s'agit davantage d'un moment privilégié de réfléchir sur l'avenir, sur ce que pourrait être le Canada de demain. D'autres témoins estiment qu'il faut porter une attention particulière à certains enjeux spécifiques, tels que les questions relatives aux Autochtones et aux Premières Nations, le multiculturalisme, les arts et la culture et les technologies de l'information et des télécommunications. Par ailleurs, des attentes ont été exprimées envers le gouvernement du Canada, incluant le rôle de certains ministères et organismes fédéraux, afin qu'ils fassent preuve de leadership dans la préparation générale de l'événement. Les témoins ont notamment demandé que soit créée une commission chargée de planifier les différents aspects du 150^e anniversaire du Canada et que la planification s'amorce rapidement.

3.1 Les thèmes à développer pour le 150^e anniversaire du Canada

Une réflexion préliminaire sur le 150^e anniversaire du pays suscite une question essentielle : qu'allons-nous célébrer? S'agit-il d'une commémoration des faits marquants de l'histoire du pays? Est-ce une occasion de rendre un hommage particulier à ceux et celles qui ont façonné cette histoire? Est-ce qu'il s'agit plutôt d'une occasion de réfléchir sur ce que pourrait être le Canada de demain? Les témoignages que le Comité a recueillis indiquent qu'il y a de multiples réponses possibles à ces questions.

M^{me} Davies, historienne de formation, estime que l'idée « de vivre nos histoires est très importante⁷⁰ ». Autrement, les Canadiens ratent une bonne occasion « de ne pas révéler la richesse de nos histoires et qu'on ne permet pas aux gens de les vivre⁷¹ ».

Robynne Rogers Healey, professeure d'histoire à la *Trinity Western University*, est sensiblement du même avis. Toutefois, elle émet des mises en garde sur la tentation de déformer l'histoire du Canada afin de donner une image embellie du Canada : « il est critique de respecter scrupuleusement l'histoire⁷² » a-t-elle affirmé. Par ailleurs, elle a invité le Comité à prendre en considération « la valeur de l'histoire locale dans le cadre de l'histoire nationale⁷³ ».

70 *Témoignages*, réunion n^o 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 1030.

71 *Ibid.*

72 *Témoignages*, réunion n^o 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0915.

73 *Ibid.*, 0920.

Des témoins ont insisté sur la nécessité de ne pas se limiter au 150^e anniversaire de la Confédération. Selon Jeffrey Cyr, directeur exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA), cette date ferait abstraction de l'apport des cultures et des sociétés autochtones qui vivaient sur le territoire canadien et ce, bien avant 1867 :

Le Canada ne peut pas faire abstraction du rôle que les peuples autochtones ont joué dans son histoire. En clair, le nom Canada lui-même est un mot autochtone, comme le sont bon nombre d'autres noms donnés à des lieux canadiens, notamment Ottawa, Québec et Manitoba. Par conséquent, la célébration de n'importe quel anniversaire du Canada, y compris son prochain 150^e anniversaire, doit tenir compte de la richesse de nos cultures, de nos traditions et de nos sociétés⁷⁴.

L'ANCA compte sur le 150^e anniversaire du Canada pour revitaliser les cultures autochtones, notamment auprès des plus jeunes générations :

Si on envisage un legs, je suggère donc que celui-ci prenne la forme d'investissements dans l'avenir de notre pays, nos jeunes, dans la préservation des plus de 50 langues autochtones au pays, notamment le *michif* et d'autres aussi. C'est en quelque sorte l'orientation que les Autochtones aimeraient donner aux célébrations entourant le 150^e anniversaire du pays⁷⁵.

Plusieurs témoins reconnaissent que le centenaire du Canada a été un moment fort de l'histoire du pays, à la fois stimulant et productif. Toutefois, les organisateurs du 150^e anniversaire du Canada doivent prendre acte des changements profonds que le Canada a connus depuis 50 ans. M. Thorsell, directeur du Pavillon de l'Ouest canadien lors de l'Expo 67, a rappelé que le Canada a connu des tensions régionales, en plus de traverser des périodes économiques difficiles depuis la fin des années soixante. Il estime que le 150^e anniversaire du Canada doit contribuer à l'édification nationale du pays. Il s'agit d'une occasion de renforcer les liens entre les Canadiens et de se tourner « constamment vers l'avenir⁷⁶ ». Dans un premier temps, M. Thorsell insiste sur la nécessité de reconnaître les liens étroits qui existent entre le territoire canadien et les gens qui y habitent :

Nous nous rendons compte maintenant qu'une gestion compétente de notre territoire revêt une énorme importance pour nous et pour le monde entier. Nous serons inévitablement célèbres dans l'histoire par la façon dont nous gérons l'équation canadienne: population clairsemée, territoire immense et possibilité — parce que nous sommes riches — de faire quelque chose à cet égard. Pour bien faire, il faudrait que beaucoup plus de Canadiens aillent reconnaître l'étendue et la profondeur de ce territoire⁷⁷.

Dans un deuxième temps, le 150^e anniversaire devrait refléter les changements survenus dans la composition de la population canadienne au cours des dernières

74 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0905.

75 *Ibid.*, 0925.

76 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0900.

77 *Ibid.*, 0905.

décennies. M. Thorsell a rappelé que le multiculturalisme est désormais une réalité incontournable du tissu social canadien :

La situation actuelle est très différente de celle de 1967. Les différences culturelles entre nos communautés et nos régions sont plus profondes, la taille de nos communautés minoritaires est plus importante et la concentration des différentes communautés dans certaines banlieues et provinces est plus marquée. Toutes ces tendances s'accroissent. Le multiculturalisme du Canada prend une dimension planétaire. Comment pouvons-nous maintenir une certaine communauté d'engagement, de connaissances et de familiarité parmi les différentes communautés du pays? Comment trouver un terrain d'entente pour éviter d'avoir non deux, mais de nombreuses solitudes⁷⁸ ?

M. Thorsell n'a pas été le seul témoin à souligner le fait que la société canadienne était de plus en plus diversifiée sur le plan ethnoculturel. M. MacLeod, de la firme de consultants MASS LBP, voit le 150^e anniversaire comme une occasion de célébrer à la fois le passé et le futur, en mettant l'accent sur la diversité :

[L]a diversité fait la fierté du Canada; elle fait partie de notre caractère et c'est notre force, et 2017 devrait l'illustrer; que ce sont des idées de grande envergure qui, au bout du compte, contribuent à laisser un héritage durable; qu'il devrait s'agir d'une occasion de ranimer le sentiment d'imagination publique; puis l'idée, que j'ai déjà mentionnée, que la démographie est notre destin⁷⁹.

La célébration du multiculturalisme de la société canadienne constituait un des éléments forts qui est ressorti du sondage mené par la firme *EnviroNics* sur le 150^e anniversaire du Canada :

Quand on leur a posé cette question, les répondants ont trouvé eux-mêmes les grands types de réponse. Ce qui importe ici, c'est qu'ils n'ont pas étudié avant d'être appelés pour le sondage. Ils ont eu une réaction spontanée. Quant aux éléments précis qui ont surgi dans les réponses, le premier a été le multiculturalisme et l'accueil de gens venus d'autres pays⁸⁰.

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA du Canada) reconnaît que le multiculturalisme a considérablement transformé le pays depuis 1967. Toutefois, la reconnaissance juridique et constitutionnelle de la dualité linguistique canadienne constitue également un fait nouveau qu'on ne doit pas oublier :

Vous le savez comme moi, le Canada a beaucoup changé depuis le centenaire de 1967. Les deux grands principes qui ont le plus transformé notre pays sont sûrement la dualité linguistique et le multiculturalisme. Nos communautés en savent quelque chose. Si elles ont plus que jamais les leviers pour assurer leur propre développement, c'est en bonne partie grâce à la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi sur les langues officielles*⁸¹.

78 *Ibid.*

79 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 1000.

80 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0905.

81 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1105.

La FCFA du Canada veut mettre de l'avant « une vision de partage, d'échange et de dialogue [...] pour 2017⁸² ». L'organisme porte-parole souscrit entièrement à des célébrations du 150^e anniversaire qui incluent « à la fois les Canadiens de langue anglaise et de langue française, les Métis, les Premières Nations, ainsi que les Néo-Canadiens et les communautés ethnoculturelles⁸³ ».

Par ailleurs, le Comité a entendu plusieurs témoins qui œuvrent dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine. Ils ont rappelé que des infrastructures actuelles dans les secteurs culturels et patrimoniaux avaient été construites dans les années soixante et soixante-dix. Le 150^e anniversaire du Canada est l'occasion de célébrer l'expression des multiples talents canadiens, tels qu'ils s'expriment dans la musique, le théâtre et les arts de la scène.

M. Picard du Groupe Juste pour rire a suggéré de tirer profit des événements artistiques existants qui sont déjà bien ancrés un peu partout à travers le pays :

Les grands festivals et salons canadiens sont parmi les meilleurs du monde, et leur programmation met en valeur ce que le Canada et le monde ont de meilleur à offrir. Ces événements qui se déroulent partout au pays célèbrent tous les aspects de la culture canadienne, des beaux arts à la tragédie en passant par la comédie, de la culture à l'agriculture — qui ont plus en commun qu'on pourrait le croire — en passant par le sport. Ce réseau de manifestations d'envergure mondiale devrait être mis à profit pour les fêtes du 150^e anniversaire, pour servir de vitrine aux réalisations et aux talents canadiens⁸⁴.

M. Picard a tenu à souligner que « [l]es grands festivals et manifestations qui font partie du [*Festivals and Major Events Canada*] contribuent à faire connaître à l'étranger le Canada en tant que pays dynamique et fier de sa culture⁸⁵ ».

M^{me} Anita Gaffney, directrice administrative du *Stratford Shakespeare Festival*, affirme également qu'il faut « mettre en valeur le travail fantastique de ces grands festivals artistiques⁸⁶ ». Elle a proposé l'idée d'instaurer un passeport inspiré de celui utilisé lors de l'Expo 67, qui permettrait de « se rendre aux divers événements qui auront lieu partout au pays en 2017⁸⁷ ». La directrice générale du Centre des arts de la Confédération, Jessie Inman, accueille également favorablement la création d'un « passeport des arts et de la culture⁸⁸ » qui permettrait de visiter des musées et des salles de spectacle à travers le pays.

82 *Ibid.*

83 *Ibid.*

84 *Témoignages*, réunion n^o 9, 41^e législature, 1^{re} session, 1^{er} novembre 2011, 0945.

85 *Ibid.*, 0935.

86 *Témoignages*, réunion n^o 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 0855.

87 *Ibid.*, 0850.

88 *Témoignages*, réunion n^o 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1250.

Pour M^{me} Price, du Festival des arts et de la créativité Luminato à Toronto, le 150^e anniversaire du Canada est une manière de promouvoir l'identité culturelle canadienne. Elle a dit que les festivals, qui se tiennent un peu partout au pays, pourraient constituer la pierre angulaire des célébrations du 150^e anniversaire :

Les festivals ont la capacité de transformer les collectivités et de rassembler les gens dans un esprit d'unité sociale. Notre industrie favorise le tourisme et l'engagement social et est déjà active dans plus de 308 circonscriptions au pays. En mon nom personnel et au nom de mes collègues, je veux vous dire aujourd'hui que nous avons la volonté et la capacité de participer à la réussite de ces importantes célébrations du 150^e anniversaire⁸⁹.

La vice-présidente de la programmation du *Banff Centre*, Sarah Iley, partageait le point de vue de M^{me} Gaffney et M^{me} Price. Elle estime également que les festivals peuvent être mis à contribution en 2017, tout en insistant sur la nécessité de créer des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du Canada :

[j]’imagine à quel point ce serait excitant pour le Canada d’établir des relations avec tout un ensemble de différents partenaires. Les festivals représentent certains des partenaires à l’intérieur, mais il faut également chercher des partenaires à l’extérieur⁹⁰.

Le directeur exécutif de la Fondation Glenn-Gould (la Fondation), Brian Levine, a fait part des projets futurs de l’organisme. La Fondation entend d’organiser une tournée majeure en 2017 pour mettre en valeur les talents canadiens, autant ici que les scènes à l’étranger :

[l]a Fondation Glenn Gould se propose d’organiser une spectaculaire tournée mondiale d’un an intitulée Canada 150. Notre ensemble de rêve trié sur le volet se produira pendant six mois dans les grandes villes et les petites localités de tous les coins du Canada. Cette tournée permettra de faire connaître nos musiciens les plus brillants de moins de 25 ans et atteindra son point culminant le jour de la fête du Canada avec un concert qui exprimera en musique les rêves, les espoirs et les aspirations de tous les Canadiens. Pendant les six mois restants, l’ensemble Canada 150 fera le tour du monde, visitant les capitales culturelles de la planète pour faire connaître l’excellence artistique et culturelle canadienne⁹¹.

Le Centre des arts de la Confédération (le Centre) a en tête une panoplie de projets pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada. La directrice du Centre, M^{me} Inman, a expliqué qu’une exposition en arts visuels sur les projets d’architecture qui furent réalisés dans les années 1960 est en préparation :

[c]ette exposition s’inscrira dans les célébrations de notre 50^e anniversaire en 2014. Elle ira ensuite en tournée aux quatre coins du pays de 2014 à 2017 et viendra finalement s’installer au Centre national des arts à Ottawa⁹².

89 *Témoignages*, réunion n° 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 0900.

90 *Ibid.*

91 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0855.

92 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1130.

Le Conseil des Jeux du Canada (le Conseil) a également tenu à faire entendre sa voix au Comité. Il a soumis un mémoire qui insiste sur le fait que « les sports sont intimement liés au développement du pays et [qu'ils] constituent un élément essentiel de la culture canadienne⁹³ ». En 2017, les Jeux du Canada fêteront leur cinquantième anniversaire d'existence. Le Conseil serait heureux « d'assurer un leadership stratégique, d'être un organisme rassembleur et le partenaire des nombreux intervenants engagés dans la célébration de cet anniversaire⁹⁴ ».

3.2 Le rôle des technologies de l'information et des télécommunications

Les développements récents et rapides dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) constituent une réalité nouvelle comparativement à 1967. M Aykroyd a affirmé que l'environnement technologique a considérablement changé depuis 1967 :

C'est dans le domaine de la technologie, les communications, tout ce qui concerne ce que nous appelons les médias sociaux. N'importe qui peut parler à n'importe qui dans le monde sur Internet et en ligne. C'est une percée proprement stupéfiante en matière de communications et de relations personnelles. C'est dans ce domaine que les choses ont changé. C'est de ce domaine dont nous devrions chercher à tirer parti sous l'impulsion de 2017⁹⁵.

Plusieurs témoins ont insisté sur la nécessité de miser sur les TIC dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada. Par exemple, les médias sociaux se sont imposés comme un outil de communication privilégié pour consulter le public sur un éventail de sujets. Selon M^{me} Davies, les TIC constitueraient un outil supplémentaire pour mobiliser la population :

Bien qu'en 1967 les organisateurs du centenaire et de l'exposition se soient très bien servi de la technologie de l'époque, comme l'ont montré certaines expositions très sophistiquées qui ont fait le tour du pays, aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de penser à Twitter, à Facebook et aux médias sociaux en général. Aujourd'hui, on ne chercherait plus à mobiliser les citoyens en les réunissant autour d'une table pour discuter. Remarquez que ça a aussi des avantages. La technologie, les communications et les outils que nous utilisons aujourd'hui pour faire participer la population sont très différents⁹⁶.

Plusieurs témoins ont proposé que l'année 2017 soit identifiée comme une date charnière en matière de numérisation de notre patrimoine documentaire. Pour M^{me} Healey, l'accès et la disponibilité du matériel archivistique est une occasion unique de mieux connaître l'histoire de notre pays :

93 Conseil des Jeux du Canada, *150^e anniversaire du Canada et les Jeux du Canada*, Préparé pour le Comité permanent du patrimoine canadien, avril 2012, p. 1.

94 *Ibid.*, p. 3.

95 *Témoignages*, réunion n^o 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0930.

96 *Témoignages* réunion n^o 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 1005.

En cette ère numérique, j'ai l'impression que nous pourrions en faire tellement plus pour mettre à la disposition de tous les Canadiens les archives conservées un peu partout. Il est possible d'inciter les étudiants à apprendre leur histoire dans les documents si ceux-ci sont largement disponibles⁹⁷.

Un groupe de citoyens s'est regroupé sous le nom de *Canada 150* pour encourager « les Canadiens à enregistrer l'histoire de leur famille, celle de leur collectivité, ainsi que celle des organismes et des entreprises⁹⁸ ». *Canada 150* veut recueillir des millions de récits, lettres, journaux et photographies pour raconter les histoires individuelles et collectives de millions de Canadiens. *Canada 150* mise sur les TIC pour ériger « l'édifice numérique le plus ambitieux de ce type dans le monde⁹⁹ ».

En tant que dépositaire de la mémoire permanente des Canadiens et Canadiennes, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) poursuivra activement ses efforts entrepris depuis quelques années en matière de numérisation du patrimoine documentaire canadien. Le bibliothécaire et archiviste du Canada, M. Caron, a tout de même tenu à souligner que la numérisation de la production documentaire constituera un défi de taille dans les années à venir :

Ainsi, 2017 est devenue une année de célébration pour Bibliothèque et Archives Canada, mais 2017 représente aussi une date butoir pour faire de l'institution une institution modernisée. La croissance exponentielle du nombre de producteurs d'information et l'augmentation astronomique subséquente des informations produites font qu'il est tout simplement impossible d'acquérir toute la production documentaire¹⁰⁰.

De son côté, l'ONF continuera à numériser d'ici 2017 sa collection de films et les rendre disponibles sur son espace de visionnage en ligne. Rappelons ici que depuis 2009, l'ONF offre plus de 2 100 films en ligne, extraits et bandes-annonces aux fins de visionnage privé.

M^{me} Gaffney, du *Stratford Shakespeare Festival*, a fait référence à la région de Stratford en tant que chef de file dans le domaine des médias numériques. Elle pense que le Canada pourrait se fixer l'objectif de devenir une nation numérique d'ici 2017. Par ailleurs, le Festival possède une abondante quantité de matériel d'archives à numériser.

[2017] est une réelle occasion de voir plus loin et de permettre aux institutions culturelles de s'engager dans la technologie et les médias numériques. Je pense qu'il serait possible de filmer nos productions en utilisant la technologie 3D afin de pouvoir les diffuser, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, et de les publier en ligne également. Il y a donc de nombreuses possibilités sur le plan de la technologie¹⁰¹.

97 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0925.

98 *Canada 150, Mémoire de Canada 150* présenté au Comité permanent du patrimoine canadien, 23 avril 2012, p. 1.

99 *Ibid.*, p. 5.

100 *Témoignages*, réunion n° 17, 41^e législature, 1^{re} session, 6 décembre 2011, 0905.

101 *Témoignages*, réunion n° 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 1000.

Tout comme le *Stratford Shakespeare Festival*, le *Coastal Jazz and Blues Society*, possède une collection d'archives en attente d'être numérisée. Ces archives couvrent l'histoire du jazz à Vancouver sur une période de plusieurs décennies. Le 150^e anniversaire du Canada « est l'occasion idéale d'en numériser le contenu et de le diffuser partout au pays¹⁰² ».

3.3 Les attentes exprimées envers le gouvernement du Canada

Le ministre Moore est venu expliquer les plans du gouvernement du Canada en vue des célébrations du 150^e anniversaire du pays. Le ministre a tenu à rappeler que, d'ici cette date, d'autres d'événements feront l'objet de commémoration :

- le 200^e anniversaire de la guerre de 1812;
- le 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la Reine Élisabeth II (2012);
- le 100^e anniversaire de la Coupe Grey (2012);
- le 100^e anniversaire de la bataille de Vimy (2017);
- le 100^e anniversaire de la Ligue nationale de hockey (2017).

Selon le ministre, ces événements représentent autant d'occasions de célébrer des éléments forts de l'identité canadienne, telles que « le gouvernement responsable, la démocratie et la liberté, les symboles forts et les institutions stables, les droits et devoirs de la citoyenneté, l'engagement commun envers les concitoyens et la primauté du droit [et les] anciens combattants¹⁰³ ». Tous ces événements culmineront avec le 150^e anniversaire du Canada qui sera « l'occasion de célébrer les grands moments qui ont façonné notre histoire et qui contribuent à notre identité nationale¹⁰⁴ ». Le ministre Moore affirme qu'il s'agit d'un moment important de l'histoire du pays « qui doit être reconnu et célébré en grand¹⁰⁵ ». Aussi, le gouvernement du Canada veut que :

[l]es célébrations du 150^e anniversaire en 2017 inspirent autant de fierté et de sens de l'identité nationale que le centenaire de la Confédération de 1967 et les Jeux de Vancouver de 2010 réunis¹⁰⁶.

102 *Ibid.*, 0925.

103 *Témoignages*, réunion n^o 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0855.

104 *Ibid.*

105 *Ibid.*

106 *Ibid.*, 0900.

M. Aykroyd a insisté sur la nécessité d'avoir des « symboles auxquels les gens peuvent se rattacher et qui, par leur nature même, nous unissent¹⁰⁷ ».

Les témoins ont généralement exprimé le souhait que les administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales, collaborent dans l'organisation du 150^e anniversaire du Canada. Cependant, des témoins s'attendent à ce que le gouvernement fédéral fasse preuve d'un leadership particulier dans la préparation générale de l'événement. C'est ce qu'indiquent les résultats d'un sondage mené par la firme *Environics Research Group* en février 2010 auprès de 1 000 Canadiens et Canadiennes. Les répondants au sondage s'attendaient à ce que le gouvernement fédéral joue un rôle de mobilisation dans l'organisation de l'événement :

Nous avons proposé cinq acteurs clés et demandé quel rôle ils avaient à jouer. Les répondants ont dit que les cinq acteurs avaient un rôle important à jouer, mais c'est le gouvernement fédéral qui se trouve à l'avant-scène, car ils estiment que c'est lui qui doit avoir le plus grand rôle. Pas étonnant, puisqu'il s'agit de célébrations de portée nationale et que, normalement, les Canadiens attendent des gouvernements qu'ils jouent un rôle de leadership, voire le seul rôle. Si j'interprétais ces chiffres, je conclurais que les Canadiens ne comptent pas sur le gouvernement fédéral pour se charger de tout, mais ils attendent de lui qu'il veille à ce que tout soit en place, à ce que les mesures de soutien soient là et à ce que les autres partenaires soient mobilisés¹⁰⁸.

Le ministre Moore a affirmé que son ministère et différents organismes du portefeuille s'impliqueront dans le 150^e anniversaire du pays en fonction de leur mandat respectif. Les organismes fédéraux dont il est question ici sont CBC/Radio-Canada, l'Office national du film (ONF), Bibliothèque et Archives Canada (BAC), et les différents musées nationaux. D'autres institutions fédérales, telles que l'Agence Parcs Canada, la Monnaie royale canadienne et la Commission de la capitale nationale (CCN) sont également intéressées à collaborer à l'événement.

CBC/Radio-Canada soulignera les faits marquants de l'histoire du Canada d'ici 2017, tels que le bicentenaire de la guerre de 1812, le Jubilé de diamant de la Reine, le 150^e anniversaire des conférences de Québec et de Charlottetown, et la participation canadienne lors de la Première Guerre mondiale¹⁰⁹.

De son côté, l'ONF veut développer un concept similaire à Canada CODE, une édition numérique de l'Olympiade culturelle qui s'est tenue lors des Jeux olympiques de 2010 à Vancouver. Par ailleurs, d'ici 2017, l'ONF continuera à travailler en partenariat avec d'autres organismes fédéraux pour célébrer certains événements :

L'ONF prévoit réaliser de nombreux projets commémoratifs qui nous mèneront au 150^e anniversaire en 2017. Pour tous ces projets d'envergure soulignant les événements marquants de l'histoire du Canada, nous privilégions des partenariats avec les institutions relevant du ministère du Patrimoine canadien et nous comptons également

107 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0945.

108 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0905.

109 *Témoignages*, réunion n° 7, 41^e législature, 1^{re} session, 25 octobre 2011, 0915.

nous associer au plus grand nombre possible de partenaires afin de maximiser nos actions¹¹⁰.

BAC entend contribuer au 150^e anniversaire du Canada en facilitant l'accès aux Canadiens et Canadiennes au patrimoine documentaire du Canada par l'utilisation accrue des technologies numériques. Elle collaborera avec d'autres institutions fédérales et bibliothèques à travers le pays en rendant les collections accessibles, notamment par la création du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire. BAC a tenu à souligner qu'elle aimerait avoir une description de base de tout son matériel archivistique d'ici 2017.

L'Agence Parcs Canada, de par son rôle dans la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du Canada, sera un joueur de premier plan en 2017. En 2011, l'Agence a célébré son 100^e anniversaire d'existence et en a tiré des enseignements précieux. Le succès des fêtes du centenaire de l'Agence reposait sur trois éléments stratégiques principaux :

- Léguer un héritage composé d'améliorations durables;
- Maximiser les répercussions en obtenant la participation des partenaires, dans les médias, parmi nos intervenants et à l'échelle de l'administration fédérale;
- Stimuler l'ensemble de la population canadienne, y compris nos employés partout au pays¹¹¹.

Pour l'Agence Parcs Canada, il s'agissait d'une bonne préparation en vue des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Dans la région de Montréal, l'Agence Parcs Canada entend finaliser la mise en valeur des lieux historiques du Canal-de-Lachine, du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine et du Fort-Chambly. Dans les deux premiers cas, Parcs Canada entend travailler conjointement avec la Ville de Montréal « compléter la mise en valeur du canal de Lachine comme l'un des six legs clés de Montréal¹¹² ». En ce qui a trait au Lieu historique national du Fort-Chambly, Parcs Canada fera des rénovations substantielles aux édifices existants. Par exemple, « [...] le parc extérieur et les bâtiments connexes pourraient être revalorisés pour devenir un lieu de rencontre et une plate-forme d'activités culturelles durant les fêtes du 150^e anniversaire¹¹³ ».

Sur le plan national, l'Agence continuera de travailler avec Citoyenneté et Immigration Canada en tenant les cérémonies de citoyenneté dans les lieux historiques

110 *Témoignages*, réunion n° 17, 41^e législature, 1^{re} session, 6 décembre 2011, 0855.

111 Notes pour une présentation au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes. L'expérience de Parcs Canada lors des célébrations de son centenaire, 2011-2012, p. 2.

112 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1130.

113 *Ibid.*, 1130.

nationaux. Elle mènera des consultations auprès des Canadiens dans le but d'établir de nouveaux parcs et de nouveaux lieux historiques. Tout comme en 1967 et 1992, la Monnaie royale canadienne entend déployer des efforts particuliers pour commémorer le 150^e anniversaire du Canada en 2017 dans le cadre de son programme de production de pièces. D'ici là, l'organisme continuera à souligner des personnages marquants ou des faits saillants de l'histoire du Canada :

L'année 2012 sera riche en événements commémoratifs auxquels nous participerons activement. Celui qui a été mentionné pour 2014, pour le 150^e anniversaire de Charlottetown, est très important pour nous¹¹⁴.

La Monnaie royale canadienne a souligné que le choix des événements à commémorer et des images à représenter est un processus long et rigoureux. Elle doit tenir des consultations préalables avec différents intervenants :

Nous utilisons un processus assez élaboré au moyen d'une étude de marché. C'est le premier pilier du processus, et évidemment le dialogue avec bon nombre de nos partenaires fédéraux, dont Patrimoine canadien. Nous effectuons des recherches annuelles sur les thèmes commémoratifs. En fait, nous complétons maintenant cela en mettant des thèmes à l'essai à l'avance, deux fois par année. Notre processus de production de pièces de monnaie s'effectue bien à l'avance et prend entre 12 et 18 mois¹¹⁵.

Pour la CCN, le 150^e anniversaire du Canada n'est pas un événement vague et lointain, mais une date qui fait partie de sa planification stratégique pluriannuelle. D'ici 2017, la CCN travaillera avec d'autres partenaires fédéraux pour souligner :

- l'anniversaire des rencontres des Pères fondateurs de la Confédération (2014);
- les deux grandes guerres mondiales;
- le bicentenaire de la naissance de sir John A. Macdonald¹¹⁶.

La CCN en est encore à un stade préliminaire des consultations sur le 150^e anniversaire du pays. Toutefois, l'organisme a d'ores et déjà constaté que les Canadiens s'attendent à ce que la capitale nationale soit au cœur des festivités de 2017 :

Nous avons entamé une grande conversation avec les Canadiens sur l'avenir de leur capitale, et 2017 sera une occasion extraordinaire pour la capitale de jouer le rôle que les Canadiens s'attendent d'elle, soit de représenter fièrement la diversité et les valeurs canadiennes et de relier tous les Canadiens d'un océan à l'autre. Soyez assurés que

114 *Témoignages*, réunion n^o 19, 41^e législature, 1^{re} session, 31 janvier 2012, 1220.

115 *Ibid.*

116 *Témoignages*, réunion n^o 19, 41^e législature, 1^{re} session, 31 janvier 2012, 1215.

nous travaillerons avec acharnement à ce que la capitale de notre pays puisse jouer ce rôle important lors des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération¹¹⁷.

D'autres témoins ont exprimé des attentes spécifiques envers le gouvernement fédéral. Le Ralliement national des Métis souhaite que la contribution de la nation métisse dans le développement de l'Ouest canadien soit soulignée de manière particulière. Son président, M. Chartier, voudrait que le ministère du Patrimoine canadien appuie « le développement et l'expansion des sites patrimoniaux de la nation métisse¹¹⁸ » ainsi que la construction d'un musée national de la culture métisse. Il y a également des attentes pour que le ministère du Patrimoine canadien continue de financer la conservation et la promotion de la langue *michif*.

3.4 La création d'une commission du 150^e anniversaire

M^{me} Davies a fait valoir la bonne collaboration entre les institutions fédérales pour expliquer en partie les succès du centenaire de 1967, dans la mesure où « tous les ministères, organismes et commissions [avaient] contribué aux célébrations¹¹⁹ ». Elle a également rappelé la collaboration fructueuse entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux :

Je peux vous dire d'après l'expérience de 1967 que le gouvernement fédéral s'est efforcé de faire participer les représentants provinciaux et de discuter avec eux de ce qui pourrait être fait dans les territoires et les provinces pour le centenaire¹²⁰.

La Fondation Glenn-Gould est disposée à « jouer un rôle appréciable dans les célébrations du 150^e anniversaire du Canada¹²¹ ». Toutefois, elle s'attend à ce que le gouvernement fédéral établisse des objectifs clairs tout en laissant une marge de manœuvre aux organismes artistiques dans la manière de remplir leurs engagements¹²². M^{me} Shaw du Twentyten Group a parlé dans le même sens :

En somme, l'essentiel est de veiller à ce que le gouvernement élabore une conception solide, claire et inspirante, car cette conception établit des repères. On peut ainsi dépenser l'argent là où c'est important pour concrétiser cette conception au lieu de l'éparpiller là où ce ne sera pas utile à la réalisation du projet. Il est essentiel que le plan stratégique soit prêt longtemps à l'avance¹²³.

117 *Ibid.*, 1220.

118 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0855.

119 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0945.

120 *Ibid.*, 1025.

121 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0920.

122 *Ibid.*, 0935.

123 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0900.

M. Jackson, du groupe d'imagiNation150 de Calgary, estime également que le gouvernement fédéral peut « jouer plusieurs rôles utiles, entre autres comme sources d'information, ou comme accumulateur d'idées et de possibilités¹²⁴ ».

De son côté, le maire de la Ville d'Ottawa, l'honorable Jim Watson, a expliqué que la Ville est prête à se pencher sur une participation éventuelle aux fêtes du 150^e anniversaire du Canada. Il a demandé à deux conseillers municipaux de présider un groupe de travail sur la question¹²⁵. La Ville d'Ottawa est prête à conclure des partenariats avec d'autres organisations pour que ces fêtes soient mémorables. Cependant, M. Watson aimerait que le gouvernement fédéral fasse connaître ses intentions quant à ses projets de célébrations du 150^e anniversaire du Canada :

Il faudra que le gouvernement fédéral nous fournisse de l'aide et des indications, et nous devons savoir ce qu'il prévoit pour le 150^e anniversaire du Canada. Nous demandons aux membres du Comité d'indiquer au gouvernement fédéral qu'il doit nous fournir une orientation claire en ce qui concerne ces plans en vue des célébrations et les éventuelles ressources qui seront disponibles, et nous les remercions de prendre cette initiative¹²⁶.

Des témoins ont recommandé au gouvernement fédéral de créer une commission afin de planifier les différents aspects du 150^e anniversaire du Canada : la coordination globale de l'événement, la programmation, la recherche de commanditaires, les communications, etc. C'est le point de vue qu'a affirmé M. MacLeod, de la firme de consultants MASS LBP :

[I]e gouvernement devrait créer une commission, et sans délai. Si vous prenez le centenaire comme précédent important, la commission avait été créée en 1962. Comme vous le savez, si nous voulons bâtir quelque chose de substantiel, il faut de la planification. (...) Même si pour la plupart des Canadiens, 2017 semble encore très loin, en réalité, en matière de planification, c'est pratiquement demain, nous devons donc nous y mettre tout de suite¹²⁷.

Tout comme M. MacLeod, la question de l'échéancier a été soulevée par différents témoins. L'année 2017 peut paraître une date vague et lointaine mais, considérant l'ampleur de l'événement à organiser, le gouvernement fédéral doit se mettre immédiatement à la tâche. C'est le point qu'a soulevé le directeur exécutif du Musée Stewart, Guy Vadeboncoeur :

Comme la participation à une grande fête pancanadienne d'une telle envergure demande un temps de préparation conséquent, il faudra que le gouvernement fédéral annonce suffisamment d'avance non seulement les moyens qui seront mis à la disposition des gens, mais aussi les paramètres qui permettront d'y accéder. Un délai de préparation

124 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0915.

125 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1020.

126 *Ibid.*, 1110.

127 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0920.

d'au moins trois années précédant le lancement de la programmation est selon moi nécessaire¹²⁸.

M. Picard, du Groupe Juste pour rire, se félicite des travaux menés par le Comité car « il n'est pas trop tôt pour parler d'une initiative qui peut avoir l'envergure d'un 150^e anniversaire¹²⁹ ».

M^{me} Shaw du Twentyten Group a mentionné « [qu']il est essentiel que le plan stratégique soit prêt longtemps à l'avance¹³⁰ ». Elle a donné l'exemple des commanditaires qui « n'aiment pas être approchés à la dernière minute. Plus ils participent tôt à un projet, plus il a de valeur à leurs yeux et plus le rendement de l'investissement est grand¹³¹ ».

Le maire Watson a également tenu à rappeler qu'il ne fallait pas perdre de temps :

Bien qu'il reste encore un peu plus de cinq ans avant le 150^e anniversaire, il est crucial d'en commencer la planification dès maintenant. Comme vous le savez, cinq ans, c'est vite passé. Je veux vous dire que la ville d'Ottawa est prête et entièrement disposée à jouer un rôle important dans l'organisation et l'exécution des célébrations qui marqueront ce jalon important¹³².

M. Thorsell a aussi parlé de la nécessité d'avoir une organisation qui a des buts précis :

En 1967, nous avons une Commission du centenaire. Par conséquent, nous aurions peut-être besoin d'une Commission du 150^e anniversaire d'une forme ou d'une autre. Avec un mandat rigoureux, elle pourrait non seulement recevoir des idées sur le thème des échanges et des voyages, mais aussi en susciter, particulièrement dans le domaine du mélange des classes sociales qui constitueraient, je crois, une excellente idée¹³³.

La FCFA du Canada s'attend à ce que le gouvernement « prenne un rôle de leadership à l'occasion du 150^e afin d'appuyer des activités qui créent des occasions de dialogue entre les différentes composantes de la société canadienne¹³⁴ ». Elle recommande :

[L]a création d'une commission qui serait chargée de coordonner, pour le gouvernement du Canada, les préparatifs des célébrations du 150^e en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, la société civile canadienne. Cette commission

128 *Témoignages*, réunion n° 22, 41^e législature, 1^{re} session, 14 février 2012, 1210.

129 *Témoignages*, réunion n° 9, 41^e législature, 1^{re} session, 1^{er} novembre 2011, 0935.

130 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0900.

131 *Ibid.*, 0955.

132 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1105.

133 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 1020.

134 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1110.

devrait être inclusive et comprendre notamment une représentation des communautés de langue française à l'extérieur du Québec¹³⁵.

Par ailleurs, la dualité linguistique doit être mise en valeur dans les activités appuyées financièrement par le gouvernement fédéral et les ententes avec les provinces doivent inclure des clauses linguistiques.

3.5 La participation du secteur privé

Lors de son témoignage, le directeur des relations publiques de la Commission du centenaire, M. Aykroyd, a mentionné que le rôle du secteur privé dans les célébrations du centenaire du Canada avait été limité. Par conséquent, dans le cas du 150^e anniversaire du Canada, il est impératif de se poser la question suivante : « Quel rôle le secteur privé jouera-t-il dans l'anniversaire qui approche¹³⁶? »

M^{me} Shaw du Twentyten Group a expliqué que les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver avaient grandement bénéficié de l'apport de certaines entreprises. Selon elle, il s'agissait d'un modèle de partenariat entre le secteur privé, le secteur public et le COVAN :

Nous avons conclu des partenariats avec des entreprises qui avaient une conception et des valeurs semblables aux nôtres. Et dans notre stratégie pancanadienne, ce qui était notre conception, nous savions que les Bell et les BRC de ce monde voudraient s'associer à un projet qui mobiliserait tous leurs clients de l'ensemble du territoire¹³⁷.

M. Neuman de la firme *Environics Research Group* a confirmé que les Canadiens s'attendaient en 2010 à ce que des gens d'affaires s'impliquent dans le 150^e anniversaire du Canada :

Dans la question sur le leadership, un des choix de réponses était les entreprises canadiennes. Nous avons demandé aux répondants quel rôle de leadership devraient jouer ces acteurs dans les célébrations entourant le 150^e anniversaire. Selon le sondage, ils auraient tous une certaine importance¹³⁸.

Ce point de vue est partagé par Stuart Murray, président et chef de la direction du Musée canadien des droits de la personne. Il estime qu'une place doit être faite aux idées et aux ressources des entreprises canadiennes :

De nombreuses entreprises canadiennes prospères ont des histoires à raconter dans le contexte du développement de notre nation. Elles devraient être invitées à devenir des partenaires actifs, aussi bien pour que leurs histoires soient racontées que pour qu'elles

135 *Ibid.*

136 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0955.

137 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0900.

138 *Ibid.*, 0900.

investissent financièrement dans les événements culturels, artistiques, sportifs et communautaires¹³⁹.

M. MacLeod, de la firme MASS LPB, pense qu'une place doit être faite aux entreprises canadiennes. Il invite le Conseil canadien des chefs d'entreprises « à convoquer tous ses membres¹⁴⁰ » sur cette question.

M. Jackson, d'imagiNation 150, a eu des discussions préliminaires avec des entreprises canadiennes. Certaines sont prêtes à s'impliquer de différentes manières :

En ce qui concerne la participation des sociétés et des entreprises, mon expérience jusqu'ici — évidemment, elle est très brève, cela ne fait qu'un an —, c'est qu'elles se disent prêtes, sans hésiter, à envisager une contribution financière et un investissement de temps. Mais des entreprises de toutes sortes à Calgary me demandent toujours comment elles peuvent faire participer leurs employés¹⁴¹.

3.6 Projets commémoratifs pour le 150^e anniversaire

Un certain nombre de témoins ont abordé le sujet des projets commémoratifs qui resteraient après les célébrations du 150^e anniversaire. Leurs témoignages se rassemblent autour des trois sujets suivants :

- Rénovation de monuments commémoratifs de célébrations antérieures.
- Construction de nouveaux monuments pour commémorer la contribution des groupes culturels ou pour créer un monument durable à la mémoire du 150^e anniversaire.
- Créer des projets culturels en commandant des œuvres théâtrales ou musicales.

3.6.1 Rénovation de monuments commémoratifs

Comme mentionné dans la section 2.6.1, un grand nombre d'édifices culturels, musées et installations sportives ont été construits dans des collectivités partout au pays à l'occasion des célébrations du centenaire, en 1967. Même si le nombre de projets d'infrastructure a été moindre lors du 125^e anniversaire, quelque 450 parcs de la paix ont été créés et, de plus, c'est à ce moment qu'a commencé la construction du sentier Transcanadien.

Des témoins ont proposé que soient rénovés d'anciens projets commémoratifs. Lors de sa comparution devant le Comité, le ministre Moore a souligné que bon nombre

139 *Témoignages*, réunion n^o 21, 41^e législature, 1^{re} session, 7 février 2012, 1200.

140 *Témoignages*, réunion n^o 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 1010.

141 *Ibid.*, 1000.

des projets d'infrastructure de 1967, notamment des arénas, ont besoin de travaux de rénovation et a déclaré :

Il manquerait vraiment quelque chose à la célébration du 150^e anniversaire si les infrastructures du centenaire sont dans un état de décrépitude avancé. Nous voulons faire une évaluation complète de l'état de ces patinoires et autres et du rôle que le gouvernement peut jouer à cet égard¹⁴²

M. MacLeod, de la société-conseil MASS LBP, a exprimé le même point de vue :

Une partie de la question concernant l'infrastructure pour 2017 consiste à faire un bilan des legs précédents, de réfléchir à la possibilité de les rénover ou de les améliorer, puis à réfléchir aussi à la sorte d'infrastructure dont le Canada a besoin pour le XXI^e siècle¹⁴³.

M^{me} Evenden, de l'Association des musées canadiens, a affirmé que vu la conjoncture économique, il n'était guère approprié de construire de nouveaux musées, mais que de nombreux établissements muséaux construits en 1967 nécessitent des travaux d'amélioration ou d'agrandissement¹⁴⁴. David MacKenzie, sous-ministre au ministère du Tourisme et de la Culture et principal responsable du 150^e anniversaire de l'Île-du-Prince-Édouard, était du même avis :

La philosophie qui prend forme consiste à considérer l'infrastructure existante du pays, et plus particulièrement de l'Île-du-Prince-Édouard, et à nous demander s'il y a lieu de construire et créer de nouveaux problèmes que tous les responsables publics devront suivre de très près. Lorsque nous voyons l'envergure d'organisations existantes... nous nous disons qu'il y a beaucoup de gagnants qui ont besoin d'un appui pour se renforcer¹⁴⁵.

À titre d'exemple, M. MacKenzie a mentionné que Province House, l'édifice de l'Assemblée législative de la province où les Pères de la Confédération se sont réunis en 1864, avait besoin de travaux de rénovation de 4 millions de dollars¹⁴⁶.

Le sentier Transcanadien a aussi été mentionné comme méritant de recevoir des travaux supplémentaires. M. LaBarge, président du sentier Transcanadien, a parlé des plans permettant terminer le Sentier d'ici à 2017, ce qui ferait du Sentier « le résultat de 25 ans de travail de bénévoles¹⁴⁷ ». Il a dit que le projet, auquel il ne manque plus que 6000 kilomètres pour être complété, contribuerait au succès des célébrations du 150^e anniversaire :

142 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0920.

143 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0940.

144 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1110.

145 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 0920.

146 *Ibid.*, 1020.

147 *Ibid.*, 0915.

... c'est réellement la dynamique qui fera de Canada 150 une réussite : créer quelque chose qui apportera quelque chose aux Canadiens chaque jour, durablement. Il jettera des ponts à travers le pays, des ponts entre les collectivités et entre les générations¹⁴⁸.

M. Thorsell a lui aussi affirmé que le gouvernement du Canada devrait terminer le sentier Transcanadien, à titre de moyen d'encourager les Canadiens à voyager et à apprendre à se connaître les uns les autres¹⁴⁹.

Dans un mémoire du *Calgary Centre for Performing Arts* (CCPA), le président et chef de la direction Johann Zietsman ainsi que la directrice des affaires publiques Lisa Walli, ayant fait remarquer que des travaux d'agrandissement importants étaient en cours au CCPA, ont demandé au gouvernement fédéral d'étudier comment ce projet d'agrandissement pouvait s'intégrer à la planification des célébrations.

3.6.2 Construction de nouveaux projets commémoratifs

Des groupes ont appuyé la construction de nouveaux édifices pour commémorer la contribution des groupes culturels ou pour créer un monument durable.

M. Cyr, de l'ANCA, a demandé la participation des Autochtones à la planification des futurs legs du 150^e anniversaire et a suggéré de réunir « un groupe d'organisations nationales qui examineraient la manière dont on pourrait mettre les projets de transmission de l'héritage en œuvre afin de retracer fidèlement l'histoire des peuples autochtones concernés¹⁵⁰ ».

De façon plus précise, M. Chartier, président du Ralliement national des Métis, a demandé au Comité d'« encourager Patrimoine canadien et les institutions culturelles nationales à appuyer le développement et l'expansion des sites patrimoniaux de la nation métisse¹⁵¹ ». Dans le même ordre d'idées, M. Dinsdale, de l'Assemblée des Premières Nations, a proposé ceci :

On pourrait créer un Hall des sages pour célébrer la contribution des figures de proue autochtones de ce pays. Il pourrait y avoir une bibliothèque des peuples autochtones, tant réelle que virtuelle, pour cataloguer et regrouper les contributions historiques que les peuples autochtones ont apportées à ce pays¹⁵².

Il a été également suggéré de commémorer la contribution des Afro-Canadiens au développement du Canada. M. Sherwood, des Anthony Sherwood Productions Inc., a affirmé : « L'un des projets commémoratifs du 150^e anniversaire du Canada pourrait consister en la création d'un musée national afro-canadien permanent. Pour limiter les coûts liés à un tel projet, on pourrait installer ce musée dans un immeuble

148 *Ibid.*, 1035.

149 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0910.

150 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0955.

151 *Ibid.*, 0855.

152 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 0850.

qui existe déjà, éventuellement à Toronto, Halifax ou Ottawa¹⁵³. » M^{me} Sadlier, présidente de la Société d'histoire des Noirs en Ontario, a corroboré :

La création d'un centre voué à l'histoire et au patrimoine des Afro-Canadiens, ou d'un monument commémoratif en l'honneur des Afro-Canadiens — dans l'intérêt local et planétaire — dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada est un élément crucial de notre survie, de l'identité que nous revendiquons à titre de nation¹⁵⁴.

Marie Lemay, première dirigeante, Bureau de la direction de la Commission de la capitale nationale (CCN), a souligné que dans la région de la capitale nationale, il y a déjà un certain nombre de projets commémoratifs qui sont en cours de construction et de planification :

Quant aux projets de monuments qui sont en cours, il s'agit du monument dédié au 100^e anniversaire de la Marine royale canadienne, du Monument aux pompiers canadiens et du Monument national de l'Holocauste. En outre, un monument sera dédié à la Guerre de 1812 pour souligner son bicentenaire. Plusieurs autres projets de monuments qui sont à la phase initiale de leur développement sont en cours¹⁵⁵.

M. Thorsell a proposé un nouveau projet pour la région de la capitale nationale sous la forme d'un pont piétonnier enjambant la rivière des Outaouais et reliant Ottawa, en Ontario, et Gatineau, au Québec¹⁵⁶. Le maire d'Ottawa, M. Watson, a, quant à lui, fait la proposition suivante :

L'ancienne ambassade des États-Unis, située juste de l'autre côté de la rue de la Colline du Parlement, pourrait et devrait être une vitrine des innovations et des réalisations canadiennes. Essentiellement, notre version du Smithsonian de Washington¹⁵⁷.

3.6.3 Créer des projets culturels

En plus des legs concrets, les témoins se sont prononcés sur des projets culturels. Selon M. Thorsell, « le 150^e anniversaire du Canada devrait être axé non sur des choses, mais sur des relations. Il devrait se fonder non sur des endroits, mais sur des déplacements entre différents endroits¹⁵⁸ ». De façon similaire, M^{me} Shaw, du Twentyten Group, a aussi mentionné que l'héritage humain des célébrations est « très puissant¹⁵⁹ ». Parmi les suggestions de projets culturels, mentionnons l'écriture de pièces de théâtre, la composition d'œuvres musicales ainsi que la réalisation de films et de documentaires.

153 *Témoignages*, réunion n^o 14, 41^e législature, 1^{re} session, 24 novembre 2011, 0850.

154 *Ibid.*, 0910.

155 *Témoignages*, réunion n^o 19, 41^e législature, 1^{re} session, 31 janvier 2012, 1215.

156 *Témoignages*, réunion n^o 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0910.

157 *Témoignages*, réunion n^o 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1100.

158 *Témoignages*, réunion n^o 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0905.

159 *Témoignages*, réunion n^o 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0935.

Lors de sa convocation, le ministre Moore a déclaré que le gouvernement fédéral désire investir dans des projets culturels, mais il s'interroge aussi sur leur effet à long terme, devant le rythme rapide de l'évolution technologique : « Oui, nous voulons investir dans des manifestations et des projets culturels comme des films et des documentaires importants pour les Canadiens, mais il est difficile de dire s'ils auront encore beaucoup de valeur dans 50 ans¹⁶⁰. »

Toutefois, Fatima Amarshi, directrice administrative de la *Coastal Jazz and Blues Society de Vancouver*, a fait remarquer que des organismes comme le sien sont eux-mêmes des legs de célébrations antérieures (dans ce cas-ci, Expo 86). En plaidant en faveur du soutien aux organismes culturels, elle a affirmé :

N'oubliez pas que vous ne faites pas qu'appuyer les plateformes artistiques et les occasions existantes qui permettent aux Canadiens de partager leurs récits; vous appuyez aussi la prochaine série d'organismes et d'incubateurs culturels et artistiques de notre identité qui raconteront nos histoires aux générations suivantes¹⁶¹.

M^{me} Price, de Luminato, Festival des arts et de la créativité de Toronto, quant à elle, aimerait « promouvoir davantage l'identité culturelle canadienne et une meilleure confiance partout dans le monde. J'incite le Comité à réfléchir de manière audacieuse à l'héritage que laisseront le contenu et le programme canadien pendant plusieurs années¹⁶² ».

160 *Témoignages*, Comité, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0920.

161 *Témoignages*, Comité, réunion n° 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 0925

162 *Ibid.*, 0905.

CHAPITRE 4 : LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Plusieurs témoins que nous avons entendus gardent un souvenir impérissable des fêtes du centenaire de 1967. Il semble que la participation étendue des Canadiens et Canadiennes a constitué un fait marquant de cette année mémorable. M^{me} Davies en a d'ailleurs fait le thème central d'un ouvrage intitulé *The Politics of Participation : Learning from Canada's Centennial Year*. Il ressort des recherches effectuées par M^{me} Davies que le succès des fêtes du centenaire repose sur le fait que les organisateurs n'avaient pas imposé de thème, laissant plutôt le soin à la population de célébrer à leur manière :

Comme les organisateurs du centenaire l'ont appris, l'élément essentiel consiste à assurer suffisamment de souplesse pour permettre aux gens de participer et de s'impliquer de la façon la plus significative pour eux et qui reflète le mieux leur vécu et leurs expériences. Les gens veulent célébrer ce qui est important à leurs yeux comme individus et membres d'une collectivité, qu'il s'agisse d'une collectivité virtuelle ou d'un groupe d'intérêt. En adoptant un cadre national avec des objectifs généraux, les organisateurs du centenaire n'ont pas été trop directifs et n'ont pas imposé d'attentes particulières à l'égard du mode d'implication de la population¹⁶³.

Selon M^{me} Davies, les événements à grand déploiement comme le centenaire et les Jeux olympiques de 2010 permettent de mobiliser la population et de susciter l'enthousiasme, car ils sont « des outils puissants du symbole et du spectacle¹⁶⁴ ».

Les résultats d'un sondage effectué par la firme *Environics Research Group* indiquaient qu'il y avait déjà en 2010 une certaine volonté chez certains Canadiens à célébrer le 150^e anniversaire du pays, alors qu'aucune publicité n'avait été faite en ce sens :

Les gens souhaitent-ils participer? Il s'agit de célébrations qui auront lieu dans sept ans. Ils n'ont pas la moindre idée de ce que ce sera, mais 37 p. 100 se disent très intéressés, peu importe de quoi il s'agira. La plupart des autres répondants sont quelque peu intéressés. Il est frappant qu'il existe un intérêt indéniable, même si tout est encore vague et lointain¹⁶⁵.

Le ministre Moore s'attend à ce que les fêtes du 150^e anniversaire du Canada suscitent le même engouement chez les Canadiens que les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 :

Le 150^e anniversaire du Canada pourrait donner lieu à des célébrations encore plus fastes parce qu'il fera participer tous les Canadiens de toutes les collectivités, grandes et

163 Helen Davies, *The Politics of Participation: Learning from Canada's Centennial Year*, Toronto, 2010, p. 11. [disponible en anglais seulement] [traduction].

164 *Témoignages*, réunion n^o 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0915.

165 *Témoignages*, réunion n^o 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0855.

petites, à des projets et des festivités de toutes sortes organisées non seulement pour honorer notre passé, mais aussi pour susciter un brillant avenir¹⁶⁶.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver en 2010 ont permis une large participation de la population. M^{me} Shaw a expliqué que le Relais de la flamme olympique avait été « un élément essentiel à la réalisation du grand projet de mobilisation du Canada¹⁶⁷ ». Sa planification a nécessité de longues heures de préparation et de consultation avec le public :

Au bout du compte, ce qui importe, c'est la capacité et la stratégie nécessaires pour créer une occasion de rassemblement. Que ce soit le Québec, la Colombie-Britannique ou la Nouvelle-Écosse, la conception initiale et la stratégie donnent la possibilité d'établir des liens et de susciter une mobilisation à la base et plus haut, le gouvernement montrant la voie et assurant le leadership nécessaire à cette mobilisation. C'est ce qui comptera le plus pour la réussite¹⁶⁸.

Le maire Watson d'Ottawa propose de « de prolonger la fête du Canada pour en faire une 'Semaine du Canada', sept jours durant lesquels on célébrerait les artistes canadiens, et qui se terminerait par une grande fête le 1^{er} juillet¹⁶⁹ ».

M. Jackson d'imagiNation150 estime que le 150^e anniversaire du Canada doit mobiliser « largement la population et [stimuler] ce qui peut constituer un leadership inexploité dans le pays¹⁷⁰ ».

Marie-France Kenny, présidente de la FCFA du Canada, réitère l'importance que le 150^e anniversaire du Canada reflète la dualité linguistique du pays. Les francophones qui vivent en situation minoritaire sont présents partout dans le pays. Ils participent au dialogue avec les autres composantes du pays. Les célébrations du 150^e anniversaire créeront « des occasions de dialogue entre les différentes composantes de la société canadienne¹⁷¹ ».

Des représentants des peuples autochtones ont exprimé des attentes spécifiques quant à la participation des Premières Nations aux célébrations. Ils aimeraient être présents aux différentes étapes du processus, de la planification de l'événement à la tenue des célébrations. En 2001, les fêtes du centenaire d'Australie avaient fait une place privilégiée aux peuples autochtones du pays. Dix ans plus tard, le haut-commissaire de l'Australie au Canada, son Excellence Justin Hugh Brown, a mentionné qu'il s'agissait d'un des aspects positifs du centenaire de son pays :

166 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0855.

167 *Témoignages*, réunion n° 8, 41^e législature, 1^{re} session, 27 octobre 2011, 0850.

168 *Ibid.*, 0935.

169 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1105.

170 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 0910.

171 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1110.

Un des aspects importants de l'année a été de faire participer toutes les communautés autochtones, de mettre de côté nos différences politiques, si vous voulez, et de fêter ce que nous avons accompli comme pays. La dépolitisation était importante¹⁷².

M. Dinsdale, de l'Assemblée des Premières Nations, a souligné que le 150^e anniversaire du pays constituait « une occasion de raconter notre histoire propre, de participer aux festivités elles-mêmes à titre de partenaires au sein de la Confédération¹⁷³ ». La participation des peuples autochtones aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques de Vancouver en 2010 a constitué un exemple à suivre. M. Chartier du Ralliement national des Métis estime qu'il est possible d'en tirer des leçons pour le futur :

La participation de quatre Premières Nations hôtes, qui, dès le départ, ont pris part du processus de soumissions et obtenu le soutien des organisations autochtones nationales, constitue selon moi un précédent, dont nous pourrions tirer exemple pour les grands événements qui auront lieu au Canada¹⁷⁴.

M. Cyr, de l'ANCA, se dit également prêt à s'impliquer à l'événement :

Alors que nous nous avançons vers 2017, l'ANCA et nos centres d'amitié sont prêts à faire équipe avec le gouvernement et à participer aux activités visant à célébrer le 150^e anniversaire du Canada. Les centres d'amitié sont des lieux communautaires dynamiques qui appuient l'enseignement multiculturel et qui donnent aux Canadiens et aux peuples autochtones l'occasion de se réunir, de dialoguer, d'écouter, d'apprendre et de communiquer avec amitié et respect¹⁷⁵.

Par ailleurs, plusieurs témoins ont rappelé que le multiculturalisme de la population canadienne constituait désormais une réalité incontournable. Le fait que le Canada soit devenu une société diversifiée sur les plans ethniques et religieux est un élément à considérer en préparation du 150^e anniversaire du pays. Pour M. MacLeod, il s'agit d'un défi qui dépasse la simple mobilisation de ce segment de la population :

Il n'y a aucun doute que la démographie de notre pays a radicalement changé et, au risque de me répéter, je crois que c'est pourquoi il ne s'agit pas d'un simple exercice de mobilisation publique [...]

Pour tous ceux qui sont nouvellement arrivés au Canada, cela ne fait peut-être que rendre la conversation d'autant plus pertinente et urgente. Nous avons d'excellentes institutions à la grandeur du pays qui peuvent aider à organiser cette conversation¹⁷⁶[...]

M. Thorsell a insisté sur le fait que les changements que le pays a connus dans sa composition démographique constituaient une occasion unique de créer des ponts entre les différentes communautés qui composent le Canada :

172 *Témoignages*, réunion n° 9, 41^e législature, 1^{re} session, 1^{er} novembre 2011, 0920.

173 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 1020.

174 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0940.

175 *Ibid.*, 0905.

176 *Témoignages*, réunion n° 10, 41^e législature, 1^{re} session, 3 novembre 2011, 1015.

À mon avis, le 150^e anniversaire du Canada devrait être axé non sur des choses, mais sur des relations. Il devrait se fonder non sur des endroits, mais sur des déplacements entre différents endroits. Il devrait porter non sur des communautés ou des groupes existants, mais sur la création de réseaux entre les communautés et le mélange des groupes. Il ne devrait pas consister à laisser le gouvernement définir le pays; il devrait se baser sur des individus et des groupes qui découvrent leur pays et qui réussissent ainsi à se redéfinir eux-mêmes¹⁷⁷.

Il encourage avec beaucoup d'enthousiasme la mise en œuvre de projets d'échanges entre les Canadiens et Canadiennes « qui réuniraient des gens ayant des caractères démographiques différents pour les faire sortir de leur cour et leur faire visiter d'autres parties du pays¹⁷⁸ ». Une commission pourrait se charger de mettre sur pied une initiative de la sorte qui se nommerait *Échanges et voyages* :

[n]ous aurions peut-être besoin d'une Commission du 150^e anniversaire d'une forme ou d'une autre. Avec un mandat rigoureux, elle pourrait non seulement recevoir des idées sur le thème des échanges et des voyages, mais aussi en susciter, particulièrement dans le domaine du mélange des classes sociales qui constitueraient, je crois, une excellente idée¹⁷⁹.

La FCFA du Canada estime essentiel « de miser sur des activités qui encouragent le dialogue et les échanges chez les jeunes¹⁸⁰ ». Toutefois, elle fait la promotion d'une vision élargie du concept d'échanges, de façon à inclure les citoyens de tous les âges, de toutes régions ou qui œuvrent dans des secteurs d'activités similaires :

[I]l importe que les initiatives d'échange et de dialogue ne soient pas lancées qu'à l'échelle nationale. Elles devraient toucher les gens dans toutes les régions du pays et à l'échelle locale, là où l'expérience canadienne est la plus vivante et la plus originale. Quant à ces échanges, qui peuvent s'effectuer autant entre les écoles qu'entre des organismes œuvrant dans un même secteur ou des groupes de citoyens, nous devrions miser, selon nous, non pas sur une vision folklorique de l'autre, mais plutôt sur les atouts et les savoir-faire de l'autre, sur qui nous sommes aujourd'hui. Le tourisme, la culture, le patrimoine et le développement économique nous semblent être des avenues prometteuses¹⁸¹.

La Commission canadienne du tourisme (CCT) réfléchit activement sur la manière de susciter un engouement chez tous les Canadiens envers les célébrations du 150^e anniversaire. Elle cherche à créer un mouvement de masse qui débiterait chez les jeunes âgés de 16 à 29 ans, et qui s'étendrait par la suite à d'autres segments de la population. La CCT pense arriver à un tel résultat en lançant une initiative qui faciliterait les déplacements des jeunes Canadiens à travers le pays à un coût moindre :

177 *Témoignages*, réunion n^o 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0905.

178 *Ibid.*, 0910.

179 *Ibid.*, 1020.

180 *Témoignages*, réunion n^o 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1110.

181 *Ibid.*

La CCT pourrait façonner une identité jeune et attirante qui inciterait aux voyages au Canada. La deuxième phase consisterait en une campagne éclair et en la création d'un engouement. Du nord au sud et d'ouest en est, nous ferions passer notre message grâce à une campagne éclair, et cultiverions l'engouement qui en résulterait dans les médias sociaux — cette vague d'enthousiasme dont nous avons parlé plus tôt. La troisième phase a trait à l'expérience. Il s'agirait de donner aux jeunes une raison de voyager en 2017. La première serait de se joindre à la masse pour ne pas rester seul dans son coin¹⁸².

La CTC estime qu'il en coûterait 30 millions de dollars étalés sur une période de six ans si le gouvernement fédéral désire organiser ce projet.

La conception de programmes d'échanges entre les étudiants est une idée qui reçoit un accueil favorable chez beaucoup de témoins. Selon M^{me} Healey, l'étendue du territoire canadien représente un défi lorsque vient le temps d'établir des contacts entre les Canadiens. Les programmes d'échanges permettraient de remédier en partie à cet état de fait :

Les déplacements se font entre le Nord et le Sud, au lieu de se faire entre l'Est et l'Ouest, parce que nous avons un immense pays. Je crois que nous devrions favoriser les programmes qui permettent aux étudiants de faire des échanges et des voyages¹⁸³.

M. Cyr, d'ANCA, voit dans les programmes d'échange une possibilité pour les jeunes autochtones qui vivent en milieu urbain de « s'immerger dans d'autres communautés autochtones dans des régions rurales ou éloignées¹⁸⁴ ».

Par ailleurs, *ImagiNation150* pense qu'il faut mettre en contact les étudiants du secondaire qui obtiendront leur diplôme en 2017. *ImagiNation150* a déjà eu des contacts préliminaires avec des chambres de commerce à travers le pays sur la manière dont les communautés, les villes et les provinces pourraient être impliquées dans le 150^e anniversaire du Canada.

La *Black Cultural Society of Nova Scotia* a remis un mémoire au Comité pour donner son point de vue sur le 150^e anniversaire du Canada. Son président, Leslie H. Oliver, rappelle l'importance d'inclure tous les Canadiens aux célébrations. Il s'agit d'une occasion de fournir un éclairage nouveau sur « les milliers de Noirs qui sont venus plus récemment au Canada en provenance d'Afrique ou des Caraïbes » et qui « forment une portion importante de la population canadienne¹⁸⁵ ».

M. Sherwood affirme que le 150^e anniversaire est une occasion de souligner l'apport des Afro-Canadiens à l'édification du Canada : « la contribution des Afro-Canadiens à notre pays et au reste du monde ne doit pas être passée sous silence durant

182 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1120.

183 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 1000.

184 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0955.

185 Black Cultural Society of Nova Scotia, *Les Canadiens ayant des origines africaines — Thème du 150^e anniversaire*, 24 novembre 2011, p. 3.

les célébrations du 150^e anniversaire du Canada¹⁸⁶ » a-t-il dit. M^{me} Sadlier a corroboré l'essentiel des propos tenus par M. Sherwood. Les célébrations entourant le 150^e anniversaire du Canada sont une occasion :

de reconnaître la diversité qui compose le pays en soulignant et en mettant en évidence le fait que les personnes d'origine africaine qui définissent la réalité multiculturelle du Canada sont présentes au pays depuis très longtemps, de même que ce qu'elles ont réalisé et vécu durant cette longue période¹⁸⁷.

186 *Témoignages*, réunion n^o 14, 41^e législature, 1^{re} session, 24 novembre 2011, 0850.

187 *Ibid.*, 0910.

CHAPITRE 5 : LA CONTRIBUTION DES MUSÉES À LA CÉLÉBRATION DU 150^E ANNIVERSAIRE

5.1 Introduction

L'étude du Comité concernant le 150^e anniversaire du Canada a porté en partie sur la contribution des musées. Le Comité a reçu les témoignages de représentants de six musées nationaux et de neuf musées de moindre envergure, ainsi que les témoignages de l'Association des musées canadiens et de l'Association des musées québécois. Dans le présent chapitre, nous examinons les témoignages qui portaient sur la participation des musées à la célébration du 150^e anniversaire du Canada, sur les moyens proposés pour amener les gens à se rendre dans les musées en 2017 et sur le rôle possible du gouvernement fédéral en ce qui concerne les musées et le 150^e anniversaire.

5.2 Participation des musées à la célébration du 150^e anniversaire

Des témoins ont parlé de la contribution que pouvaient fournir les musées aux célébrations nationales. Robynne Healey, historienne, a parlé du rôle important des petits musées :

Dans les collectivités du Canada, des milliers d'écoliers visitent chaque année ces musées pour apprendre l'histoire des pionniers locaux et faire le lien avec l'histoire plus vaste de leur pays [...] j'encouragerais le Comité à considérer la valeur de l'histoire locale dans le cadre de l'histoire nationale¹⁸⁸.

Stuart Murray, représentant du Musée canadien des droits de la personne, abondait dans ce sens : « Des célébrations bien préparées qui se déroulent à merveille ont la capacité de changer fondamentalement la façon dont les gens se perçoivent, perçoivent leur pays et perçoivent leur place au sein de ce pays¹⁸⁹. » Il a ajouté :

Comme le fait de passer le flambeau, [...] les célébrations du 150^e anniversaire constituent une occasion de renforcer le tissu de la société canadienne et servent de catalyseur positif pour la croissance pour des générations à venir. Mais qu'arriverait-il si, au lieu d'un flambeau, nous passions les histoires de notre nation, les histoires de persévérance, de lutte, de communauté, de triomphe¹⁹⁰?

Au dire de certains témoins, il est important que les expositions reflètent la diversité du pays. Kirsten Evenden, représentante de l'Association des musées canadiens (AMC), a dit au Comité :

[I]l faut veiller à ce que les célébrations n'excluent personne et à ce qu'on reconnaisse spécialement la diversité canadienne et nos racines autochtones. Les musées devraient,

188 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0920.

189 *Témoignages*, réunion n° 21, 41^e législature, 1^{re} session, 7 février 2012, 1150.

190 *Ibid.*, 1155.

en présentant des artefacts et des éléments de notre patrimoine culturel intangible, célébrer les peuples, les histoires, les chansons, les traditions et les idées qui continuent de façonner notre pays. Ces célébrations, ces moments rassembleurs, sont un regard vers le passé, mais c'est pour mieux aller de l'avant, continuer à innover et à bâtir le secteur canadien de la culture et du patrimoine¹⁹¹.

5.3 Projets des musées pour le 150^e anniversaire

Bon nombre de musées nationaux du Canada ont commencé à planifier des activités pour le 150^e anniversaire. Le ministre Moore a indiqué à ce propos :

Nos musées nationaux sont en train d'organiser des expositions itinérantes. Je sais que le Musée de la guerre, le Musée des civilisations et le Musée des beaux-arts préparent tous des expositions itinérantes qui entreprendront des tournées d'ici 2017.

Je pense que chacun cherche à exploiter 2017 comme tremplin pour réaliser toutes sortes de programmes vraiment extraordinaires. Je suis persuadé que nous pourrons faire connaître partout dans le pays nos collections, notre histoire, notre art et notre incroyable variété de matériel éducatif. Tout le monde espère former des partenariats à cette fin avec les musées locaux et régionaux¹⁹².

Meg Beckel, présidente-directrice générale du Musée canadien de la nature, a mentionné qu'une galerie permanente sur l'Arctique ouvrira en 2017¹⁹³. Mark O'Neill, président-directeur général, Société du Musée canadien des civilisations, a indiqué que le Musée montera une exposition d'envergure sur l'histoire nationale, qui sera conçue pour voyager et qui comportera une série de conférences, des activités virtuelles et des publications¹⁹⁴. Marc Mayer, directeur général du Musée des beaux-arts du Canada, a indiqué que le Musée des beaux-arts compte procéder à la réinstallation complète de la collection permanente, afin d'y intégrer des œuvres autochtones et des photographies. Le Musée prévoit aussi présenter une publication commémorative sur les 150 ans d'histoire de l'art au Canada¹⁹⁵. Stuart Murray, représentant du Musée canadien des droits de la personne, a expliqué que le Musée, en voie de construction à Winnipeg, au Manitoba, envisage d'organiser des expositions en ligne et itinérantes qui interpellent de nombreux groupes et collectivités¹⁹⁶.

Marie Chapman, chef de la direction du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, situé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a expliqué que le Musée planifie une exposition qui s'intitulera *Canada : Jour 1* et qui sera créée à partir des tout premiers souvenirs des immigrants à leur arrivée au Canada. Cette exposition sera présentée dans

191 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1110.

192 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0910.

193 *Témoignages*, réunion n° 21, 41^e législature, 1^{re} session, 7 février 2012, 1145.

194 *Ibid.*, 1210.

195 *Témoignages*, réunion n° 22, 41^e législature, 1^{re} session, 14 février 2012, 1200-1205.

196 *Témoignages*, réunion n° 21, 41^e législature, 1^{re} session, 7 février 2012, 1155.

tout le pays à compter de 2014 et relatera des témoignages oraux ainsi que des histoires. Pour citer Marie Chapman :

Pour notre première exposition itinérante, nous voulons traverser le pays et recueillir ces souvenirs avec lesquels nous alimenterons et enrichirons l'exposition [...] lorsque l'exposition retournera au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 en 2017, elle sera totalement différente de ce qu'elle était au départ¹⁹⁷.

Denise Amyot, présidente-directrice générale, Société des musées de sciences et technologie du Canada, a expliqué que la Société prévoit mettre l'accent sur les artefacts, les gens, les endroits et les carrières. Avec l'aide de Canadiens, la Société identifiera 150 innovations scientifiques et technologiques qui ont changé la vie des Canadiens. On aimerait également que le Panthéon canadien des sciences et du génie, qui compte actuellement 51 membres, en compte 150 en 2017. En outre, on prévoit recenser les lieux qui présentent un grand intérêt scientifique et technologique au pays, et inviter les Canadiens à les visiter¹⁹⁸.

Des témoins ont proposé la création de nouveaux musées ou l'élargissement de musées existants, à l'occasion du 150^e anniversaire. M. Chartier, président du Ralliement national des Métis, a suggéré de créer un musée national des Métis à Winnipeg¹⁹⁹. M. Sherwood d'Anthony Sherwood Productions Inc. a quant à lui suggéré de créer un musée national afro-canadien permanent, peut-être dans un immeuble existant²⁰⁰ et M^{me} Sadlier, représentante de la Société d'histoire des Noirs en Ontario, a parlé de la création d'un centre sur l'histoire et le patrimoine des Afro-Canadiens²⁰¹. Louise Pothier, directrice, Expositions et technologies, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, a fait mention du projet d'expansion du Musée, qui pourrait devenir un legs patrimonial du Canada à l'occasion du 150^e anniversaire²⁰². Comme il est indiqué au point 3.6.2, le maire Watson d'Ottawa a proposé la création d'une vitrine des innovations et des réalisations canadiennes dans l'ancienne ambassade des États-Unis, située de l'autre côté de la Colline du Parlement²⁰³.

Une autre proposition consistait à reconnaître Exporail, le Musée ferroviaire canadien situé à Saint-Constant, au Québec, comme le Musée national des chemins de fer. Cette proposition a recueilli l'appui de Marie-Claude Reid, directrice générale d'Exporail, et de Garry Anderson, directeur général du Canadian Museum of Rail Travel in Cranbrook, en Colombie-Britannique²⁰⁴.

197 *Ibid.*, 1215.

198 *Témoignages*, réunion n° 22, 41^e législature, 1^{re} session, 14 février 2012, 1150.

199 *Témoignages*, réunion n° 13, 41^e législature, 1^{re} session, 22 novembre 2011, 0910.

200 *Témoignages*, réunion n° 14, 41^e législature, 1^{re} session, 24 novembre 2011, 0850.

201 *Ibid.*, 0910.

202 *Témoignages*, réunion n° 9, 41^e législature, 1^{re} session, 1^{er} novembre 2011, 0955.

203 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1100.

204 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1200.

D'autres témoins ont recommandé non pas de créer de nouveaux musées, mais plutôt de rénover ou de restaurer des musées existants. Kirsten Evenden, de l'AMC, a indiqué à cet effet :

Pour les célébrations de 2017, nous ne saurions recommander d'aussi grands projets d'investissement que ceux réalisés en 1967. Vu la conjoncture économique, nous ne trouvons pas approprié de créer de nouveaux musées. Il n'en reste pas moins que de nombreux établissements muséaux construits en 1967 ou après nécessitent des travaux d'amélioration ou d'agrandissement²⁰⁵.

De même, M. MacKenzie du ministère du Tourisme et de la Culture de l'Île-du-Prince-Édouard a indiqué qu'on envisage de tabler sur des sites existants au lieu de « créer un nouveau musée avec une nouvelle administration, de nouveaux frais et de nouveaux besoins de financement²⁰⁶ ».

5.3 Encourager les gens à visiter les musées en 2017

Pour que les musées prennent vraiment part à la célébration du 150^e anniversaire, il importe que les Canadiens aillent voir les expositions. Comme il est mentionné précédemment, certains musées planifient des expositions itinérantes ou utiliseront les médias sociaux pour joindre les Canadiens.

M. Thorsell, qui a été directeur et premier dirigeant du Musée royal de l'Ontario de 2000 à 2010, a indiqué que des programmes ayant pour but d'attirer les gens, notamment les enfants, dans des musées cadreraient bien avec un thème du 150^e anniversaire qui viserait à réunir les gens et à leur faire découvrir d'autres régions²⁰⁷. Jane Fullerton, chef de la direction, Musée du Nouveau-Brunswick, à Saint John, a également indiqué qu'il est important d'amener les jeunes à s'intéresser aux musées²⁰⁸.

Pour encourager les gens à visiter les musées, Benoît Légaré, représentant de l'AMC, a suggéré d'offrir l'entrée gratuite aux musées à partir du 21 juin 2017, Journée nationale des Autochtones, jusqu'au 1^{er} juillet 2017. Il faudrait des fonds pour compenser la perte de revenus des musées²⁰⁹. Jane Fullerton, du Musée du Nouveau-Brunswick, appuyait l'idée de l'admission gratuite²¹⁰.

Un grand nombre de témoins se souvenaient du passeport pour l'Expo 67, estampillé à chacun des pavillons, et ont proposé l'utilisation d'un tel passeport qui serait estampillé à chacun des musées visités, afin d'encourager les gens à visiter les musées en 2017. M. Légaré a mentionné qu'on pourrait également mener une campagne de

205 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1110.

206 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 0920.

207 *Témoignages*, réunion n° 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2012, 0910.

208 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1255.

209 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1115.

210 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1225.

publicité nationale et décerner des prix de participation²¹¹. D'autres témoins estimaient que l'idée du passeport méritait une attention, notamment Pierre Landry (Société des musées québécois)²¹², M^{me} Gaffney (*Stratford Shakespeare Festival*)²¹³, M. LaBarge (sentier Transcanadien)²¹⁴ et Michelle Bélanger, directrice générale du Musée des Abénakis dans la réserve Odanak au Québec²¹⁵. Par ailleurs, Jean-Denis Gill, directeur général du Musée autochtone de Mashteuiatsh dans la réserve Mashteuiatsh au Québec, estimait que l'idée n'était pas dépourvue d'intérêt, mais qu'elle aurait un succès mitigé dans les régions plus éloignées²¹⁶.

Benoît Légaré a également recommandé « une campagne de marketing nationale qui vise à promouvoir les différentes activités muséales au niveau national et à sensibiliser le public à l'importance et à la valeur de notre histoire et de notre culture²¹⁷ ». Il a en outre suggéré la création d'expositions de grande envergure :

Cette initiative peut prendre la forme d'expositions de grande envergure présentées dans les grands musées, d'expositions itinérantes voyageant d'un bout à l'autre du pays par train, comme le Train canadien de 1967. Évidemment, l'aspect virtuel est à développer et à mettre en parallèle avec certaines stratégies qui seraient un peu comme un clin d'œil au passé. Je pense que tout ce qui est 'stratégie virtuelle' serait à mettre en avant aussi, pour faire participer les gens. On parle donc d'une exposition virtuelle dédiée à présenter les images, archives et artefacts clés de chaque musée, sous la bannière du 150^e anniversaire, ou encore d'une exposition multimédia, en partenariat avec CBC/Radio-Canada, par exemple, et d'autres médias nationaux pour la diffusion d'un programme centré sur les 150 artefacts et œuvres d'art qui définiraient le Canada²¹⁸.

Un certain nombre de témoins ont proposé la création d'expositions virtuelles et l'utilisation de nouveaux médias pour encourager les Canadiens à se rendre dans les musées. Comme il est mentionné précédemment, certains musées utiliseront les médias sociaux pour solliciter des idées d'expositions auprès des Canadiens. Les musées veulent également fournir l'accès électronique aux expositions. Par exemple, Louise Pothier, du Musée Pointe-à-Callière, a parlé de l'utilisation des médias sociaux pour joindre les Canadiens d'un bout à l'autre du Canada²¹⁹ et le ministre Moore a expliqué comment le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 pouvait utiliser les nouveaux médias pour joindre la population :

211 *Ibid.*

212 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1115.

213 *Témoignages*, réunion n° 11, 41^e législature, 1^{re} session, 15 novembre 2011, 0850.

214 *Témoignages*, réunion n° 15, 41^e législature, 1^{re} session, 29 novembre 2011, 1014.

215 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1215.

216 *Ibid.*

217 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1115.

218 *Ibid.*

219 *Témoignages*, réunion n° 9, 41^e législature, 1^{re} session, 1^{er} novembre 2011, 1015.

On veut également que la programmation soit disponible dans tout le pays et que l'institution du Musée canadien de l'immigration ne soit pas seulement une expression physique à Halifax, mais que les nouveaux médias soient utilisés et que ce soit disponible dans les autres musées dans les régions du pays²²⁰.

Pierre Wilson, directeur-conservateur du Musée des maîtres et artisans du Québec, situé à Montréal, au Québec, a indiqué qu'il est possible de monter rapidement des expositions virtuelles²²¹. M^{me} Bélanger, représentante du Musée des Abénakis, est d'avis que le gouvernement fédéral pourrait faire de la publicité pour les expositions virtuelles²²².

5.4 Rôle possible du gouvernement fédéral

On a déjà fait mention de certaines idées qui font appel à la participation du gouvernement fédéral, dont la création d'expositions et la réalisation de campagnes visant à encourager les Canadiens à visiter des musées, par exemple en leur offrant l'admission gratuite pendant un certain temps, en créant un passeport pour les visites dans les musées et en menant des campagnes de publicité.

Par ailleurs, plusieurs témoins, en particulier ceux qui représentaient de petits musées, ont parlé des difficultés qu'ils avaient à joindre les deux bouts et ont demandé au gouvernement de leur fournir une aide financière pour préparer des expositions en vue du 150^e anniversaire. M^{me} Bélanger, représentante du Musée des Abénakis, a expliqué qu'il ne serait pas possible de contribuer aux célébrations du 150^e anniversaire sans le soutien financier du gouvernement fédéral²²³. M. Gill du Musée autochtone de Mashteuiatsh²²⁴, et M^{me} Reid, représentante d'Exporail²²⁵, abondaient dans ce sens. En ce qui concerne le financement, Kirsten Evenden, représentante de l'AMC, a présenté la proposition suivante :

[N]ous recommandons la mise en place d'un programme de subvention pluriannuel en bonne et due forme pour permettre la conception et la réalisation des projets de célébration le plus rapidement possible. Il sera essentiel d'aller chercher du financement dans le secteur privé. Certains projets seront entièrement financés par des sources privées tandis que d'autres exigeront des fonds fédéraux. Ce programme de subvention pluriannuel permettrait aux institutions de respecter les échéances serrées auxquelles elles sont assujetties tout en tenant compte des anniversaires secondaires qu'il faudrait souligner d'ici le 150^e anniversaire du Canada²²⁶.

220 *Témoignages*, réunion n° 6, 41^e législature, 1^{re} session, 20 octobre 2011, 0940.

221 *Témoignages*, réunion n° 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1255.

222 *Témoignages*, réunion n° 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1120.

223 *Ibid.*, 1115.

224 *Ibid.*, 1140.

225 *Ibid.*, 1150.

226 *Témoignages*, réunion n° 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1110.

Qui plus est, John McAvity, directeur général de l'AMC, a proposé d'accroître la philanthropie et le soutien privé des musées grâce à un programme de dons jumelés du gouvernement fédéral et du secteur privé²²⁷, une idée à laquelle souscrivaient Judith Baxter, directrice bénévole du *John Fisher Memorial Museum*, à Kingston, au Nouveau-Brunswick²²⁸ et Jane Fullerton, représentante du Musée du Nouveau-Brunswick²²⁹.

Des témoins ont parlé de la nécessité de préciser les règles de financement pour que les petits musées en particulier puissent en recevoir afin de préparer le 150^e anniversaire. Des témoins ont demandé qu'on assouplisse les règles de financement. Guy Vadeboncoeur, directeur exécutif et conservateur du Musée Stewart à Montréal, a dit au Comité :

[J]e pense que l'aide gouvernementale qui pourrait être accessible aux musées dans un programme entourant les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne devrait tenir compte de la réalité précaire de la plupart des musées canadiens, d'une part, et de leur diversité, d'autre part. Une structure ou une organisation chargée de répartir le financement devrait se doter de règles un peu plus souples que celles qui sont présentement imposées par le ministère du Patrimoine canadien, par exemple dans le cadre du Programme d'aide aux musées²³⁰.

Judith Baxter, représentante du *John Fisher Memorial Museum*, a signalé que l'une des conditions des programmes de financement actuels est que l'organisation doit compter au moins un employé à temps plein, ce qui limite la capacité des petits musées dirigés par des bénévoles d'obtenir des fonds²³¹. Elle a également demandé que soient simplifiées les formalités administratives pour la présentation de demandes de financement²³².

M. Landry de la Société des musées québécois a dit que les fonds affectés à la célébration du 150^e anniversaire devraient avoir un effet durable. En fait, il considère que le 150^e anniversaire est l'occasion de fournir un soutien aux musées : « Ces commémorations pourraient en effet se doubler d'un investissement majeur destiné à consolider l'ensemble du réseau muséal canadien, navire amiral de notre culture et de notre patrimoine, porteur de la mémoire de nos collectivités et de nos communautés²³³. » Il a ajouté que les fonds devraient être accordés « au mérite et sélectionnés par des comités de pairs, sans ingérence ou interférence de nature politique²³⁴ ».

227 *Ibid.*

228 *Témoignages*, réunion n^o 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1205.

229 *Ibid.*, 1225.

230 *Témoignages*, réunion n^o 22, 41^e législature, 1^{re} session, 14 février 2012, 1210.

231 *Témoignages*, réunion n^o 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1215.

232 *Ibid.*, 1245.

233 *Témoignages*, réunion n^o 24, 41^e législature, 1^{re} session, 3 avril 2012, 1135.

234 *Ibid.*

Pour Pierre Wilson, directeur-conservateur du Musée des maîtres et artisans du Québec à Montréal, au Québec, le 150^e anniversaire est l'occasion de créer des legs permanents :

[S]i le 150^e anniversaire de la Confédération doit être une occasion de fêter et d'éblouir les foules et les touristes, il faut aussi que l'on pense à la permanence, à ce qui va rester et durer dans le temps lorsque les touristes seront partis et que les médias internationaux regarderont ailleurs²³⁵.

Plusieurs témoins étaient d'avis que les petits musées devaient collaborer les uns avec les autres ou avec les grands musées pour tirer parti le plus possible des ressources limitées. Robynne Healey, historienne, a déclaré :

Quant à la question de savoir comment relier les musées entre eux, je crois que les musées des petites régions — et même des grandes — devraient être encouragés à collaborer au lieu de s'opposer les uns aux autres. Dans la collectivité où je vis — je siège au conseil d'administration d'un musée —, il y a une concurrence portant sur les ressources. C'est habituellement là que réside le problème. La concurrence ne porte pas sur l'histoire à raconter; elle concerne plutôt les ressources à obtenir pour faire davantage de travail. Nous devons encourager les musées à faire partie du grand scénario au lieu d'essayer de préserver des emplois pour eux-mêmes²³⁶.

M^{me} Fullerton (Musée du Nouveau-Brunswick) a proposé que les musées collaborent à la création d'expositions de trésors spéciaux modestes les uns chez les autres²³⁷. M^{me} Bélanger (Musée des Abénakis) a fait état du succès du réseau Médiat-Muse dans la région de la Mauricie et du Centre du Québec et a précisé qu'il serait plus approprié et plus rentable de distribuer les fonds par l'entremise de tels réseaux²³⁸.

Comme il l'est mentionné ailleurs dans le présent rapport, des témoins représentant différents musées ont signalé qu'il est nécessaire de commencer rapidement les travaux de planification. De l'avis de Jane Fullerton, « [...]2017 n'est pas si loin. Pour nous, c'est le moment de planifier comment nous allons faire fond sur ce qui existe, comment nous allons tirer avantage des activités commémoratives à venir²³⁹. » Elle et Pierre Wilson (Musée des maîtres et artisans du Québec) ont indiqué qu'une bonne planification exigerait au moins deux ans²⁴⁰. M^{me} Bélanger (Musée des Abénakis) estimait que l'appel de projets devrait se faire dès 2013²⁴¹.

235 *Témoignages*, réunion n^o 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1235.

236 *Témoignages*, réunion n^o 12, 41^e législature, 1^{re} session, 17 novembre 2011, 0930.

237 *Témoignages*, réunion n^o 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1220.

238 *Témoignages*, réunion n^o 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1210.

239 *Témoignages*, réunion n^o 25, 41^e législature, 1^{re} session, 24 avril 2012, 1225.

240 *Ibid.*, 1245.

241 *Témoignages*, réunion n^o 26, 41^e législature, 1^{re} session, 26 avril 2012, 1115.

CHAPITRE 6: RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Après étude des témoignages, le Comité a adopté les recommandations suivantes :

Planification

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada fasse connaître ses plans le plus tôt possible pour permettre à ses partenaires des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi que ceux du secteur privé d'amorcer leur planification.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada élabore un mécanisme de consultation efficace auprès des provinces, des territoires et de la population canadienne sur la planification du 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande qu'après avoir consulté les provinces et les territoires, le gouvernement du Canada définisse un cadre global qui incite les Canadiens à participer aux célébrations du 150^e anniversaire de leur pays.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage la création d'une société ou d'un organisme indépendant responsable de planifier, d'organiser et de réaliser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'assure de consulter les différents groupes de la société, notamment des représentants des peuples autochtones, des communautés ethnoculturelles et des communautés minoritaires de langue officielle à propos de ce cadre.

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien, de concert ou non avec toute société ou tout organisme indépendant chargé de la planification, de l'organisation et de la réalisation des célébrations du 150^e anniversaire du Canada présente au Comité à intervalles réguliers des rapports d'étape à ces sujets.

Éléments commémoratifs

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, explore diverses façons d'accorder une aide spéciale au marketing de nouvelles œuvres artistiques créées à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, explore diverses façons de contribuer à une tournée de groupes canadiens d'arts de la scène au cours des célébrations de l'année 2017.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, examine des façons d'inciter les collectivités et les donateurs à contribuer à l'achèvement du sentier Transcanadien.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, explore les possibilités de projets permettant de numériser le patrimoine documentaire du Canada dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

Participation

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, explore la possibilité d'utiliser les technologies de l'information et les médias sociaux pour encourager la participation de la population au 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, contribue au marketing touristique axé sur les célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, étudie divers incitatifs qui amèneraient tous les Canadiens à partir à la découverte de leur pays pendant l'année 2017.

Musées

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, étudie des façons de soutenir l'élaboration de projets muséaux reliés au 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, explore des façons de soutenir l'élaboration d'expositions itinérantes pendant le 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, vise à annoncer dès que possible tout plan relatif aux projets muséaux reliés au 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, procède à une étude de ses programmes de soutien aux musées pour voir s'il peut les modifier de façon à favoriser la collaboration des musées locaux entre eux dans la création et la promotion d'expositions reliées au 150^e anniversaire du Canada.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, étudie diverses mesures incitatives pour encourager les Canadiens à visiter des musées au cours de l'année 2017. Ces mesures incitatives pourraient prendre la forme de passeport et/ou d'admission gratuite pendant la semaine menant au 1^{er} juillet 2017.

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, envisage une campagne nationale de marketing pour promouvoir les activités muséales reliées au 150^e anniversaire du Canada.

Axiomatique d'anniversaire de Peter Aykroyd :

- 1) Renforcer l'identité de l'organisme : dans ce contexte, on consacre beaucoup de temps à comprendre toutes les dimensions de cette identité.
- 2) Offrir continuité et réaffirmation, en rappelant le passé qui façonne le présent : rassures les gens sur la valeur de l'histoire partagée en reconnaissant les réalisations et la croissance.
- 3) Rechercher et accentuer les éléments rassembleurs : symboles, chants et tout ce qui est en commun, tout ce qui peut contribuer à créer de l'attachement.
- 4) Analyser les forces destructrices qui peuvent surgir : planifier soigneusement comment s'y opposer avec vigueur.
- 5) Tourner une partie des réjouissances vers l'avenir : donner à la population la confiance et la détermination pour continuer le voyage.
- 6) Encourager l'implication personnelle et collective : comme lorsqu'une visite spéciale s'annonce, tout le monde veut faire de son mieux et bien paraître.
- 7) Ériger des monuments : ils constituent des énoncés concrets des réalisations qui assurent avec force le sens de la continuité.
- 8) Offrir des cadeaux : pas des articles n'ayant qu'une valeur commerciale, mais des cadeaux significatifs, qui gagnent en valeur.
- 9) Prévoir des prestations artistiques et des activités publiques pour encourager la participation : partager l'expérience d'un spectacle à grand déploiement avec plusieurs personnes en même temps et au même endroit crée un sentiment de chaleur, de fierté et de cohésion.
- 10) S'assurer du côté agréable, mais aussi de la dignité et de l'émotion des activités : l'atmosphère peut s'exprimer dans le bruit, les rires, les larmes et l'admiration.

Source : *The Anniversary Compulsion: Canada's Centennial Celebrations, a Model Mega-Anniversary*, Toronto: Dundurn Press, 1992, p. 11. [traduction]

ANNEXE B

LISTE DES TÉMOINS

Organisations et individus	Date	Réunion
<p>Ministère du Patrimoine canadien</p> <p>L'hon. James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles</p> <p>Nicole Bourget, sous-ministre adjointe, Sport, Événements majeurs et Régions</p> <p>Daniel Jean, sous-ministre</p> <p>Denis Racine, directeur exécutif, Événements majeurs et célébrations</p>	2011/10/20	6
<p>À titre personnel</p> <p>Helen Davies, chercheuse indépendante</p> <p>Environics Research Group Ltd.</p> <p>Keith Neuman, vice-président de groupe, Affaires publiques</p> <p>Twentyten Group</p> <p>Andrea Shaw, fondatrice et associée directrice</p>	2011/10/27	8
<p>Haut-commissariat pour l'Australie</p> <p>S.E.M. Justin Hugh Brown, haut-commissaire d'Australie au Canada</p> <p>Groupe Juste pour rire</p> <p>André Picard, vice-président, Affaires publiques et corporatives</p> <p>Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal</p> <p>Louise Pothier, directrice, Expositions et technologies</p>	2011/11/01	9
<p>À titre personnel</p> <p>Peter H. Aykroyd, ingénieur</p> <p>ImagiNation 150 (Calgary)</p> <p>Colin Jackson, président</p> <p>MASS LBP</p> <p>Peter MacLeod, directeur</p>	2011/11/03	10
<p>Banff Centre</p> <p>Sarah J.E. Iley, vice-présidente, Programmation</p> <p>Coastal Jazz and Blues Society</p> <p>Fatima Amarshi, directrice administrative</p> <p>Luminato, Festival des arts et de la créativité de Toronto</p> <p>Janice Price, présidente et chef de la direction</p>	2011/11/15	11

Stratford Shakespeare Festival

Anita Gaffney, directrice administrative

À titre personnel

2011/11/17

12

Robynne Rogers Healey, professeure agrégée d'histoire,
 Département d'histoire, Études politiques et internationales,
 Trinity Western University

À titre personnel

William Thorsell, expert-conseil

Fondation Glenn-Gould

Clelia Farrugia, directrice du développement

Brian Levine, directeur exécutif

Ralliement national des Métis

2011/11/22

13

Clément Chartier, président

Association nationale des centres d'amitié

Jeffrey Cyr, directeur général

Anthony Sherwood Productions Inc.

2011/11/24

14

Anthony Sherwood, directeur

Société d'histoire des Noirs en Ontario

Rosemary Sadlier, présidente

Assemblée des Premières Nations

2011/11/29

15

Peter Dinsdale, directeur des opérations

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

David MacKenzie, sous-ministre, Ministère du Tourisme et de
 la Culture, Principal responsable du 150^e anniversaire de
 l'Île-du-Prince-Édouard

Sentier Transcanadien

Deborah Apps, présidente et chef de la direction

Paul LaBarge, président

Agence Parcs Canada

2011/12/01

16

Andrew Campbell, vice-président, Relations externes et
 expériences du visiteur

Bibliothèque et Archives Canada

2011/12/06

17

Daniel J. Caron, bibliothécaire et archiviste

Office national du film du Canada

Claude Joli-Coeur, commissaire adjoint

James Roberts, directeur adjoint, Accessibilité et entreprises
 numériques, Directeur de la Gestion de la collection

<p>Commission de la capitale nationale</p> <p>Guy Laflamme, vice-président principal, Direction de l'Expérience de la capitale, communications et marketing</p> <p>Marie Lemay, première dirigeante, Bureau de la direction</p> <p>Russell Mills, président du conseil d'administration</p> <p>Monnaie royale canadienne</p> <p>Patrick Hadsipantelis, vice-président, Marketing et communications</p> <p>Beverley Ann Lepine, chef des opérations</p>	<p>2012/01/31</p>	<p>19</p>
<p>Musée canadien des droits de la personne</p> <p>Angela Cassie, directrice, Communications et relations externes</p> <p>Stuart Murray, président et chef de la direction</p> <p>Société du Musée canadien des civilisations</p> <p>Jean-Marc Blais, vice-président, Expositions et programmes</p> <p>Mark O'Neill, président-directeur général</p> <p>Chantal Schryer, vice-présidente, Affaires publiques et édition</p> <p>Musée canadien de l'immigration du Quai 21</p> <p>Marie Chapman, chef de la direction</p> <p>Musée canadien de la nature</p> <p>Meg Beckel, présidente-directrice générale</p> <p>Mark Graham, vice-président, Recherche et collections</p>	<p>2012/02/07</p>	<p>21</p>
<p>Société des musées de sciences et technologies du Canada</p> <p>Denise Amyot, présidente-directrice générale</p> <p>Yves St-Onge, vice-président, Affaires publiques et marketing</p> <p>Musée des beaux-arts du Canada</p> <p>Marc Mayer, directeur général</p> <p>Musée Stewart</p> <p>Guy Vadeboncoeur, directeur exécutif et conservateur en chef</p>	<p>2012/02/14</p>	<p>22</p>
<p>Association des musées canadiens</p> <p>Kirstin Evenden, vice-présidente du conseil d'administration, Présidente et chef de la direction, Glenbow Museum</p> <p>Benoît Légaré, membre du conseil d'administration, Directeur, Muséologie, Mécénat conseil inc</p> <p>John McAvity, directeur général</p> <p>Centre des arts de la Confédération</p> <p>Jessie Inman, directrice générale</p>	<p>2012/04/03</p>	<p>24</p>

Société des musées québécois

Pierre Landry, président

Commission canadienne du tourisme

2012/04/24

25

Michele McKenzie, présidente-directrice générale

Ville d'Ottawa

L'hon. Jim Watson, maire

Rainer Bloess, conseiller

Katherine Hobbs, conseillère

John Fisher Memorial Museum

Judith Baxter, directrice bénévole

Musée des maîtres et artisans du Québec

Pierre Wilson, directeur-conservateur

Musée du Nouveau-Brunswick

Jane Fullerton, chef de la direction

Canadian Museum of Rail Travel

2012/04/26

26

Garry Anderson, directeur exécutif

Exporail, le Musée ferroviaire canadien

Stephen Cheasley, président

Marie-Claude Reid, directrice générale

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Marie-France Kenny, présidente

Serge Quinty, directeur des communications

Musée des Abénakis

Michelle Bélanger, directrice générale

Musée amérindien de Mashteuiatsh

Jean-Denis Gill, directeur général

Agence Parcs Canada

Carol Sheedy, vice-président, Opérations, Est du Canada

ANNEXE C

LISTE DES MÉMOIRES

Organisations et individus

Anthony Sherwood Productions Inc.

Black Cultural Society of Nova Scotia

Calgary Centre for Performing Arts

Canada 150

Commission canadienne du tourisme

Conseil des jeux du Canada

Environics Research Group Ltd.

Exporail, Musée ferroviaire canadien

Haut-commissariat pour l'Australie

imagiNation 150 (Calgary)

MASS LBP

Ministère du Patrimoine canadien

Sentier Transcanadien

Thorsell, William

Ville de Kingston

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (séances nos [6](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [24](#), [25](#), [26](#), [32](#), [36](#) and [37](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

L'hon. Rob Moore, député

